

(En marge du *Journal des Jésuites*)

## Réception de M. le gouverneur d'Argenson

AU COLLEGE DES JÉSUITES

A QUÉBEC (1658)

- 
11. A deux heures après midy, mouilla l'ancre devant Quebec, le premier vaiffeau qui nous donna M. d'Argenson, gouverneur, le P. Claude Aloez et deux de nos F. F.
  28. M. le Gouverneur nous fit l'honneur avec M. l'abbé Queylus, de dîner chez nous, où il fut reçu par la ieuneffe du país d'un petit drame en françois, huron & algonquin, dans nostre iardin, à la veue de tout le peuple de Quebec. Ledit fleur Gouverneur tefmoigna être content de cette réception.

*Journal des Jésuites,*

les 11 et 28 juillet 1658.

---

**C**E matin-là, un dimanche, en rentrant au château Saint-Louis, avec son secrétaire, vers huit heures, après la messe de la paroisse, M. Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, s'en est allé incontinent à ses appartements. " Feu de mon sang, " murmure-t-il tout rouge, " quelle chaleur ! Ceux qui m'ont dit que cette contrée était de glace en ont menti ! " Puis s'adressant au valet qui l'attend sur le seuil de sa chambre : " Holà ! qu'on me donne mon déshabillé de toile de mélis et mes escarpins de brocatelle ! "

Pendant qu'on lui dégraffe son baudrier de cuir jaune, qu'il porte en sautoir, où pend sa lourde rapière, qu'on le dépouille de sa casaque de drap, et qu'on lui tire ses petites bottes à chaudron, <sup>1</sup> le noble sire gouverneur, mis en appétit

---

<sup>1</sup> Botte dont le haut de la tige s'évasait en entonnoir ; on la dénommait aussi botte à la mousquetaire.

par la course matinale, songe qu'il n'a pas encore déjeuné. Aussi bien, quelques instants après, il s'installe, rafraîchi, dans son haut fauteuil de tapisserie de la salle à manger du château, dont les portes-fenêtres larges ouvertes sur le fleuve, et par où entre la brise vivifiante du matin, ont l'air de grands cadres, à paysages si lumineux qu'il n'en n'a jamais vu de plus enchanteurs.

Tout en mangeant son biscuit de Hollande, Monseigneur parcourt des yeux le panorama, l'un des plus admirables qui se puisse contempler en ce monde... Au détour du Cap-Diamant, à sa droite, le Saint-Laurent descend majestueux. En face, bientôt, il baigne les rives de la basse-ville et les berges opposées de la Pointe-Lévis, où viennent boire les forêts à la sombre ramure, sur laquelle se détachent les wigwams<sup>2</sup> des sauvages. Enfin, à sa gauche, en aval, l'île d'Orléans barre l'horizon de ses hautes futaies, qui se mirent dans les ondes qui passent, qui passent... et s'en vont à la mer, du côté de la France lointaine. Au bas de la falaise, le navire qui l'amena se voit encore, qui se balance sur ses ancres.

Mais croyez que Monseigneur d'Argenson a bien autre chose à faire, en ce moment, que d'admirer la belle nature, en rêvant et en prenant le frais. Il n'a certes pas oublié que c'est aujourd'hui le 28<sup>e</sup> jour de juillet et que, en sa qualité de représentant de son maître Louis XIV en la Nouvelle-France, il sera l'hôte des Pères Jésuites, d'abord à dîner, puis qu'il assistera à un petit drame, lequel a été composé en son honneur, et sera joué dans le jardin du collège.

Or sus, une visite officielle, comme celle qu'il va faire, ne se passera pas sans un discours, en réponse aux paroles de

<sup>2</sup> Cabanes de sauvages, faites ordinairement d'écorces et de grandes peaux d'animaux.

l'adresse qui lui sera aussi sans doute lue. Sur le champ, il fait mander son secrétaire et, en attendant que de s'aller habiller pour sortir, se met en devoir avec lui de recueillir quelques notes, qui lui puissent être secourables, le cas échéant.

Dans la pièce qui sert de salle d'audience et de cabinet de travail, Monseigneur le gouverneur et monsieur son secrétaire, maintenant attablés, feuillettent les *Relations*.

De temps en temps, le sieur d'Argenson élève la voix pour faire part d'un renseignement utile qu'il vient de trouver, ou bien c'est le secrétaire qui lit un passage jugé opportun. Et chaque fois, monsieur le secrétaire trempe dans un gros encrier de cuivre sa longue plume d'oie blanche, puis écrit...

"Les Jésuites arrivent à Québec, en l'an 1625, <sup>3</sup> avec le sieur de Champlain"...

"Leurs travaux apostoliques chez les Hurons, les Iroquois, les Algonquins et par tout le pays"<sup>4</sup>...

"Commencements du collège de Québec, en l'année 1635"<sup>5</sup>...

"Remerciements aux Pères"...

"Félicitations aux élèves"...

"Notez d'abondance, monsieur le secrétaire, ce que j'ai ouï dire hier, à savoir que le collège actuel a été rebâti, il y a dix ans, soit en 1648, sous la conduite de trois frères de la Compagnie de Jésus, qui avaient noms Le Fauconnier, Liégeois et Cauvet...<sup>6</sup> Ah! monsieur le secrétaire, ajoutez aussi quelques mots, pour que j'aie garde d'omettre le congé aux écoliers"...

<sup>3</sup> Lettre du Père Lallemant à son frère Jérôme, datée de "Kébec, le Hier aout 1626"; ou *Relations des Jésuites de 1626*. Coté, Québec, 1858.

<sup>4</sup> Les *Relations des Jésuites* généralement.

<sup>5</sup> *Relations des Jésuites*, de 1635; chap. I, p. 3. *Relations de 1636*, chap. VIII, p. 44.

<sup>6</sup> *Journal des Jésuites*, avril et octobre 1648, pp. 106 et 117. Ed. Laverdière et Casgrain. Valois, Montréal, 1892.

Enfin, après deux heures de recherches fructueuses et d'écritures, Monsieur le gouverneur estime qu'avec ce que ci-dessus, et peut-être ce que lui suggérera l'inspiration du moment, il fera un beau discours, qui contentera fort et ceux qui l'écouteront et... lui-même aussi !

\* \* \*

Dans ses appartements, Monseigneur s'est retiré pour s'aller mettre galamment pour la fête. " L'habit ne fait pas le moine, ni le gentilhomme ", pense-t-il, en revêtant ses beaux ornements. " M'est avis cependant que cela y aide. D'ailleurs, noblesse oblige. Tâchons de nous montrer féal en cette occurrence, comme en toute autre, et digne de notre bien-aimé monarque, le Roy-Soleil, qui a foi en nous. "

Il est un peu passé onze heures. Monseigneur le gouverneur de la Nouvelle-France vient d'apparaître au portail du château Saint-Louis. Aussitôt, les deux hommes d'armes qui y montent la garde la longue pertuisane au poing, de même que la soldatesque rangée sur la place devant, et qui doit l'escorter jusqu'au collège, lui font le salut qui convient à un lieutenant de roy.

Monseigneur est en costume de cour. — Ses souliers à la cavalière et à talons rouges ont sur le dessus de larges noeuds de rubans, soutenus par des fils de laiton et qu'on appelle petites oies. La rhingrave, <sup>7</sup> pourvue à la hauteur du genou de force canons enrubannés, <sup>8</sup> est de soie cramoisie, comme aussi l'élégant habit, orné de bouquets de galands, <sup>9</sup> et d'où

<sup>7</sup> Culotte à la mode au XVIIe siècle.

<sup>8</sup> Ornaments de toile et de dentelle, froncés et de forme cylindrique, lesquels se portaient au bas de la culotte, la continuant jusqu'au dessous du genou.

<sup>9</sup> Garniture de rubans, en forme de rosettes et de noeuds, distribuée un peu partout sur la toilette. Un homme se piquant d'élégance pouvait

sort abondamment des demi-manches la chemise bouffante de fine batiste. Il a un beau collet et un rabat de toile, bordés de dentelles françaises <sup>10</sup> aux points menus et savants. Sur sa perruque blonde, parfumée à l'eau d'ange, il a coiffé un large chef à la cordelière, retroussé d'un côté, et de l'autre garni d'une belle plume congruente <sup>11</sup> à l'habit. Et pour compléter la toilette, à son baudrier de cuir de Russie, brille sa plus fine épée d'apparat, où il appuie sa main, gantée à la frangipane.<sup>12</sup>

Au reste, pour parer à l'éventualité d'une averse (car quoiqu'il fasse un temps superbe, un nuage chagrin pourrait passer), il fait porter par un laquais sa hongreline <sup>13</sup> de carizi, <sup>14</sup> de douce laine de Flandres, couleur bleu-barbeau, qui joue le velours, laquelle est doublée de fric écarlate...

\* \* \*

Et voici que maintenant, sur la route ombragée du petit bourg de Québec, qui mène du château Saint-Louis au collège

---

en porter cinq ou six cents, ce qui arriva lorsque certaines dentelles et les passements furent atteints par les édits somptuaires.

<sup>10</sup> L'usage de la dentelle étrangère en France paraît à cette époque y avoir été fort réglementé, sinon interdit complètement, par les édits somptuaires des années 1656 et antérieures. C'est du Hainaut, du Brabant, de Gênes et de Venise, que Louis XIV, après la mort de Mazarin (survenue en 1661), fit venir les ouvrières en dentelles, qu'il établit à Paris, à Chantilly et à Alençon, mitigeant ainsi la portée des lois édictées par Mazarin en 1656 et en 1660, contre l'extravagance de l'habit et surtout contre les passements, les broderies et les dentelles. — Consulter Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) XVIIe siècle, *Institutions, usages et costumes*, p. 550. Firmin-Didot, Paris, 1880.

<sup>11</sup> Bien en harmonie avec la mise.

<sup>12</sup> Ces gants de peau fine et parfumée furent introduits en France, par le comte de Frangipani, sous le règne de Catherine de Médécis, et depuis lors continuèrent d'être fabriqués à Blois, sur des modèles italiens. Voir ouvrage cité du bibliophile Jacob, p. 530.

<sup>13</sup> Espèce de surtout à manches larges et courtes, qui pouvait servir de manteau de pluie.

<sup>14</sup> Drap d'origine anglaise, mais que l'on fabriqua aussi en Normandie, avec de la laine de Flandres.

des Jésuites, à l'arrière du cap, chemine à pas comptés le fier seigneur gouverneur, précédé de trois soldats portant des halbeardes, d'une fanfare de flûtes et de tambours et suivi d'une troupe d'arquebusiers, tous allant au son des musiques. Tututu... tututu... tututu... tutu... tututu... tututu... tututu... tutu. Rataplan... rataplan... rataplan... plan... plan... Rataplan... rataplan... rataplan... plan... plan... La main posée sur la garde incrustée de gemmes de sa lame de Tolède, en sa mise somptueuse, dans toute la jeune vigueur de ses trente-deux ans, avec sa petite moustache à la royale et le soupçon de barbiche bien taillée qu'il porte au-dessous de la lèvre inférieure, à la vérité, Monseigneur d'Argenson a tout à fait grand air !

Echelonnés le long du parcours, les colons endimanchés saluent en mettant chapeaux bas, et les femmes en inclinant leurs blanches coiffes de lin brodées, pendant que les indigènes essaient de les imiter en agitant leurs têtes empanachées de plumes. Il va sans dire que l'illustre sieur d'Argenson réciproque de la façon la plus civile. Le roy, son maître, ne saurait être ni plus poli, ni plus honnête. Tututu... tututu... tututu... tutu..., chantent les flûtes mélodieuses... Rataplan... rataplan... rataplan... plan... plan... accompagnent les tambours !

Cependant, de la demeure vice-royale à celle des Pères il n'y a pas loin, à peine quelques centaines de perches, et l'on y est tôt rendu. "Vertubleu ! il est temps tout de même que nous arrivions" dit le sire gouverneur, en s'épongeant le front avec son joli mouchoir de dentelles, au capitaine des arquebusiers qui marche à l'arrière. "J'opine puissamment comme vous Monseigneur", répond l'autre, "car il y a là-haut un coquin de soleil qui échauffe comme tous les diables !"

Sous l'arc de pierre de l'huis du collège, surmonté d'un écu aux armes du roy, et décoré de petits drapeaux fleurdelisés, le supérieur le Père de Quen (qui est en même temps le recteur) avec ses religieux, tous portant le long manteau noir à petit col droit qui est l'habit de cérémonie de leur ordre, attendent leur magnifique invité, auquel ils souhaitent la bienvenue.

A la suite de l'adresse, que lit le Père supérieur, les élèves (tout au plus une vingtaine) chantent avec basses et *dessus* et accompagnement de violes et de théorbes, l'hymne *Domine salvum fac regem*, cependant que Monsieur d'Argenson est introduit au parloir. Là se trouve messire de Queylus, abbé de Loc-Dieu, le supérieur de Saint-Sulpice, qui est aussi convive. Le grand sablier, qui sert d'horloge, placé sur le manteau de la cheminée, marque un peu avant midi. Tout est bien, Monseigneur!... L'exactitude est la politesse des princes et de ceux qui les représentent! Alors, l'angélus de midi venant à tinter à la cloche de la chapelle, et presque au même instant le canon du fort à tonner, là-bas, au bord de la falaise, l'on passe au réfectoire, durant qu'au dehors les soldats font partir force arquebusades.

Monsieur le gouverneur est ravi, les Pères sont contents, les élèves réjouis, enfin tout le collège est en liesse. Le Père de Quen préside au banquet, ayant à sa droite monsieur d'Argenson et à sa gauche messire de Queylus. A la table sont aussi venus s'asseoir les autres membres de la communauté. Ici, les Pères Druillettes, de la Place, Pijart, du Perron, Le Mercier; là, les Pères Frémin, Richard, Chaumonot, Aloez, Vimont et autres—tous professeurs de la maison, ou missionnaires des bourgades éloignées de passage à Québec.<sup>15</sup> La

---

<sup>15</sup> Tous ces Jésuites étaient dans la Nouvelle-France à l'époque du présent récit. Pour l'intégrité de l'histoire, il faut déclarer cependant que leur assistance au banquet ne repose que sur cette donnée. Ces noms sont d'ailleurs bons à rappeler. Il en est de même des trois frères nommés plus bas.

plupart des soutanes sont un tantinet rougies, usagées, raccommodées. Il y en a même une ou s'étale une grande tache de gomme d'épinette à la manche. Mais que voulez-vous ? Lorsque l'on est missionnaire, et que l'on couche six mois de l'année dans les bois, souventes fois à la belle étoile, sur un amas de feuilles sèches, voire même sur la neige, quand l'on vogue au gré des ondes, tapi au fond d'un canot, sous le soleil plombant, ou sous la pluie glacée, tout le reste est vétille, que négligent ces héros de la foi et de la civilisation. Aujourd'hui, la règle veut qu'ils fassent un bon repas, et ils n'ont cure d'autre affaire. A plus tard, le *pemmican*<sup>16</sup> coriace, et le *brouet* maigre de blé d'Inde à l'eau ! Les frères coadjuteurs Fauconnier, Le Bohême et Feuville feront le service de la table et l'on peut compter qu'ils en régleront l'ordonnance comme ceux du monde qui se connaissent le mieux en ces sortes de choses.

Le potage circule dans les assiettes d'étain—un potage aux choux, tout parfumé de cerfeuil, de persil sauvage et de marjolaine.<sup>17</sup> Voici maintenant le poisson — de l'anguille fumée avec un beau saumon de Gaspé. Pour le bouilli, le cuisinier a préparé un plat de choix, à savoir des queues de castor,<sup>18</sup> servies avec des conserves de canneberges<sup>19</sup>; car c'est un peu gras. Monsieur d'Argenson trouve néanmoins le mets succulent et en demande la recette au Père de Quen, qui la lui

<sup>16</sup> Viande desséchée.

<sup>17</sup> Les *Relations* et le *Journal des Jésuites* ne faisant mention que du fait du diner, sans détails gastronomiques, nous avons essayé d'y suppléer, en imaginant le menu ci-après, composé de mets et de breuvages de provenance canadienne, exception faite de quelques importations courantes d'Europe.

<sup>18</sup> Voir *Voyage dans l'Amérique du nord* par Pierre Kalm, naturaliste suédois (traduction); à la date du 27 de septembre 1749, il y est traité de la vertu comestible de la chair de castor et notamment de la queue.

<sup>19</sup> Atocas.



promet et ajoute qu'en vertu d'un indult du pape il est loisible d'en manger même le vendredi. Pour faire un digne festin, on a du vin de vignes sauvages, de la bière, de *l'hippocras*,<sup>20</sup> et cela est plus que suffisant avec le vin d'Espagne au dessert. — Voici les rôts: un quartier d'ourson et des filets de chevreuils. Comme entremets l'on dépose sur la table une salade de légumes et un pâté de canards.

En attendant le dessert, Monsieur le gouverneur qui vient de faire connaissance avec le vin du pays, auquel il trouve un petit goût *sucrain*, en redemande. Voici du melon qu'on a fait venir exprès de Ville-Marie. Ville-Marie est la région des melons.<sup>21</sup> — “ En voulez-vous, Monseigneur? ” — “ Merci... oui Frère. ” — “ Préférez-vous les fraises sauvages, Monseigneur? ” — “ Mille grâces, oui. Qu'il vous plaise de m'en bailler un peu des deux, mon révérend Frère. ” — Puis ce sont des confitures de potiron et de bleuets du Saguenay, que l'on passe avec des gâteaux pétris de blé-d'Inde ou de froment cultivé autour de Québec. Le menu s'allonge encore de fromage de Hollande, de noix de la Vieille France, de noisettes de la Nouvelle, de figues, de raisins secs de Terragone et de citrons confits. Pour clore le banquet, l'on boit une loyale rasade de vin d'Espagne, à la santé du Pape, du Roy, de Monseigneur le gouverneur, du clergé, du supérieur des Jésuites et de celui de Saint-Sulpice.

“ Quel dommage, mon Père, que le Roy ne soit pas marié ”,<sup>22</sup> dit en sortant du réfectoire Monsieur d'Argenson

<sup>20</sup> Breuvage tonique, composé de vin sucré et d'infusion de cannelle.

<sup>21</sup> La constatation de cette vertu particulière du sol de Montréal est faite explicitement dans *L'Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France*, par Pierre Boucher, dont l'édition princeps fut publiée à Paris en 1664.

<sup>22</sup> En 1658, Louis XIV, alors âgé de vingt ans, occupait le trône de France depuis 1643, c'est-à-dire depuis quinze ans, et n'était pas encore marié. Il devait épouser deux années plus tard, l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse. On sait que ce mariage fut l'une des conditions du traité des Pyrénées, signé par Mazarin, avec l'Espagne en 1659.

au Père de Quen, “ nous pourrions encore vider une tasse de votre excellent vin à la santé de la Reine, et peut-être du grand Dauphin.” — “Le ciel veuille que cela arrive bientôt”, conclut le père. “Dieu sauve le Roy et sa noble descendance!”

\* \* \*

Dans le jardin du collège, cependant, tout le peuple de Québec et aussi plusieurs colons des environs sont venus ; car les Pères ont annoncé qu'on y exécuterait un drame en public. Supposons qu'il y a là des gens d'un peu partout : du Cap-Rouge, de la côte de Beaupré, de Beauport, de Sillery, de l'île d'Orléans, de la rivière Batiscan, de Richelieu, etc.<sup>23</sup> — “ Bonjour monsieur de Repentigny ! ” fait l'un. — “ Bonne après-midi, monsieur Boucher ! ” dit l'autre. — Voici la noble dame d'Ailleboust, qui entre au bras de son mari, l'ancien administrateur par intérim de la colonie, et puis là-bas, voyez monsieur Bourdon et le sieur de l'Epinay qui causent ensemble, en attendant le spectacle. Monsieur Le Gagneur, capitaine de l'un des vaisseaux qui attendent le bon vent dans le havre est aussi à sa place, à côté de Jean Hayot du Cap-Rouge... Peut-être aussi que les pensionnaires des Dames Ursulines ont eu congé pour la circonstance. Dans tous les cas, si monsieur Marsolet avec son épouse et mademoiselle Marsolet ne sont pas encore arrivés, ils ne tarderont guère. Mettons que tous les Français, hommes, femmes et enfants de Québec et de la banlieue sont là, car c'est dimanche. — Il y a même des sauvages à foison, beaucoup de sauvages, la figure peinte et mis à la manière de leur nation, avec parures

---

<sup>23</sup> Les noms des personnes ci-après sont tous authentiques. Celles qui les portaient habitaient à cette époque Québec ou ses alentours. Or comme la chronique affirme que “ tout le peuple de Québec ” assistait à la séance, pourquoi pas celles-ci ?

de porcelaine, de pelleteries et de plumages, quelques-uns venus de très loin, peut-être en ambassade pour voir le nouvel Onontio au visage pâle, dont ils attendent l'apparition avec curiosité, en fumant leurs pétunoirs. <sup>24</sup> Enfin, dans le jardin du collège des Jésuites, le 28 juillet 1658, il y a une belle assemblée!

Voici Monseigneur! Vive Monseigneur! — Le gros pétard de fonte, que les Pères ont emprunté du Fort, les flûtes et les tambours, les mousquets, les acclamations du peuple, les cris des sauvages font retentir les échos du Cap-Diamant, cependant que Monsieur d'Argenson se dirige vers le fauteuil d'honneur qu'on lui a préparé, au pied d'un érable qui étend ses branches comme un dais. A l'arbre, au-dessus du trône, on a cloué son blason, où se voient les léopards lançant des flammes par la gueule! Devant, entre deux peupliers, s'élève une petite estrade, jonchée de verdure, et que traverse sur le haut une banderolle de coton blanc, où l'on peut lire en lettres dorées *Religioni, Scientiæ, Artibus*. A l'arrière-plan, on a fiché en terre des branches bien feuillues, avec au milieu une grande fleur-de-lys bleue, portant les lettres peintes en blanc *A M D G*. <sup>25</sup> C'est le théâtre, et c'est dans ce décor sylvestre que vont se dérouler à l'instant les tableaux de la pièce allégorique qu'ont préparée les écoliers pour la venue de Monseigneur le gouverneur. <sup>26</sup>

<sup>24</sup> Petite pipe de sauvages.

<sup>25</sup> Les descriptions qui suivent, celle du théâtre et celle de son décor, sont des essais de reconstruction d'histoire; tout comme le seront les costumes des personnages qui apparaîtront bientôt en scène.

<sup>26</sup> Cette pièce, qui n'est au fond qu'un compliment et une adresse de bienvenue, en trois langues, en prose et en vers, est authentique. Elle s'intitule *La réception de Monseigneur le vicomte d'Argenson, par toutes les nations du païs de Canada, à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France*. L'original, contenant en plus les noms des acteurs-écoliers, en est

Soudain, le silence se fait, et l'on n'entend plus maintenant que le gazouillis des oiseaux et le bruissement des feuilles qui emplissent le jardin de leurs harmonies aériennes.

Le *Génie* universel de la Nouvelle-France, que représente Pierre du Quet, est en scène. Sans doute, il est costumé d'une tunique serrée à la taille, avec couronne de fleurs sur la tête et sceptre à la main. C'est le grand introducteur de la troupe. Il fait une harangue en guise de prologue disant :

---

conservé aux archives de Québec. Les extraits que nous mettons ici dans la bouche des collégiens sont textuellement reproduits d'une copie donnée par M. Pierre-Georges Roy, l'archiviste averti et distingué. Il est intéressant peut-être de noter au demeurant que la coutume de ces représentations chez les Jésuites remonte à plus loin que notre collègue canadien. Voici ce qu'en dit le bibliophile Jacob (ouvrage cité, p. 352) : "... L'affluence n'était pas moins considérable, ni moins distinguée, au collège de Clermont, quand les Jésuites donnaient des représentations théâtrales, dans lesquelles tous les rôles étaient joués par les élèves. Ces représentations avaient été très fréquentées jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Mais ordinairement, les pièces représentées étaient écrites en latin et même en grec. On jouait aussi les comédies de Térence et de Plaute, les tragédies de Sénèque et même les tragédies de Sophocle et d'Euripide"... Et le bibliophile Jacob ajoute aussi, que " les professeurs les plus lettrés, tels que les Pères Ducerceau, Porée et Brumoy, se chargeaient de composer des tragédies et des comédies, et leurs élèves jouaient avec beaucoup de talent ". Et nous, pour en revenir au collège des Jésuites de Québec, nous trouvons, en feuilletant le *Journal*, la mention des représentations suivantes : le 31 décembre 1646—*Le Cid* de Corneille ; le 4 décembre 1651—*Héraclius* de Corneille ; le 16 avril 1652—*Le Cid* de Corneille ; le 28 juillet 1658—le drame joué devant M. d'Argenson ; le 3 août 1659—l'action en l'honneur de M. l'Evêque de Pétrée ; les 7 et 9 février 1668—*Le sage visionnaire* ; le 21 mars 1668—une petite pièce latine sur la passion de Notre-Seigneur. — Il serait fastidieux de rapporter comment cette tradition des représentations théâtrales chez les Jésuites s'est perpétuée, dans leurs maisons du Canada, jusqu'à nos jours. Qu'il suffise d'écrire qu'au collège Sainte-Marie à Montréal, notamment, on répète encore les oeuvres immortelles de Corneille, de Racine, de Molière et des autres classiques, comme aussi les bonnes pièces d'auteurs plus récents, et que les Pères, de même que ceux de jadis, font encore des tragédies et des comédies que jouent leurs élèves.

Monseigneur : — Le bruit de vos canons, tirés à votre arrivée, s'étant fait entendre partout sur la terre, on a amassé toutes les nations. Vous voyez dans ceux-ci l'élite de notre petite académie française. Ceux-là vous représentent la nation algonquine et la huronne, qui ne font plus qu'un peuple avec les Français, par l'entremise de la foi qu'ils ont embrassée. Le *Génie* de ces forêts vous portera la parole des députés des autres nations étrangères. Enfin, quelques pauvres esclaves viendront aussi à leur tour vous rendre leurs hommages, quand ils auront un peu surmonté la honte et la crainte qui les tiennent encore cachés dans l'obscurité de ce bois...

Il a dit, et se retire un peu à l'arrière, pour faire place à quatre petits Français, qui viennent occuper l'avant-scène, à savoir : Denys Massé, Charles Sevestre, Jean-François Buisson et Ignace de Repentigny, qui récitent de beaux compliments en vers, dont Monseigneur paraît fort aise. Et ce serait étonnant qu'il ne le fût pas ! Oyez plutôt :

#### Le premier dit :

Après mille morts évitées,  
Enfin malgré le mauvais sort,  
Vous venez, Monseigneur, par un heureux transport,  
Pour favoriser ces contrées...

#### Le second continue :

Pourrais-je expliquer, Monseigneur,  
Ce que votre illustre présence  
Excite dedans moi d'amour, de confiance,  
Qui lui vont captivant mon coeur ?...

#### Le troisième à son tour :

Que votre marche glorieuse  
A déjà causé de bonheur !  
La terre en est ravie, et dit-on par honneur  
Qu'elle en sera plus plantureuse...

Le quatrième enfin conclut :

Vos lauriers qui ne sèchent pas,  
 Nous sont des marques assurées,  
 Que le nombre de vos trophées,  
 Monte au nombre de vos combats...

Alors, le petit Charles Denys, déguisé en Huron, s'approche et dit en français :

Monseigneur, — J'ai pleuré jusqu'à présent la perte de notre pays, ruiné par notre ennemi commun. Et à présent je me trouve, à votre arrivée, comblé de tant de biens et de tant de faveurs du ciel en votre personne, que je ne puis m'empêcher d'en pleurer de joie...

Jean François Bourdon, qui parle au nom de la nation algonquine, prend la parole :

Monseigneur, — Vous voyez en moi un peuple errant et vagabond, qui n'a pu être captif que par les liens de la foi. Si j'étais capable de pleurer aussi bien que mon frère le Huron, je verserais, maintenant que je me vois devant vous, un torrent de larmes de joie; mais il faut que je vous avoue, que je ne sais pas ce que c'est que de pleurer. Les témoignages les plus sincères du respect et de l'amour que j'aurai pour vous toute ma vie seront de verser pour votre service, non des larmes, mais mon sang...

Maintenant, c'est au tour des *étrangers* du sud et du nord de venir faire leurs révérences. — Guillaume Brassart, qui tient le rôle du premier (celui du sud), avec son beau panache d'oiseau sur la tête, puis Paul Denys, qui occupe le rôle du second (celui du nord), avec sa belle hure de plumes qui lui pend dans le dos jusqu'aux talons, sont si bien grimés qu'ils ont toutes les façons des superbes *sagamos*! — A leur suite, sortent des bois deux autres à l'air piteux et misérable, aux habits en loques. Ceux-là sont des *captifs*, échappés fraîchement des mains des farouches Iroquois, à savoir : un Hu-

ron, personnifié par Jean-Baptiste Morin, et un Nez-Percé, par Jean Poupart. — Tous les quatre parlent la langue de leur personnage.<sup>27</sup>

Les spectateurs indigènes redoublent d'attention, en entendant ces dialectes qui leur sont familiers. Quant à Monseigneur, il a beau écouter de toutes ses oreilles, il n'y comprend goutte. Heureusement que le *Génie* des forêts (René Chartier) les accompagne et sert de truchement. On peut se l'imaginer, vêtu d'une grande robe couverte de feuillages, avec une couronne de verdure et une longue barbe et des cheveux blancs, séculaires comme l'esprit des bois qu'il idéalise. Oui, c'est heureux qu'il soit là, le *Génie* des forêts, car sans lui, qui interprète les dires de chacun en français, le noble sire d'Argenson perdrait les beaux éloges que l'on fait de sa valeur et de son courage.

Mais le moment le plus touchant de la pièce est, sans contredit, celui où le *Génie* de la Nouvelle-France est allé déposer, au nom de tous, les couronnes, les armes, arcs et flèches, aux pieds d'Onontio, en implorant son aide et soutien, en le proclamant leur chef.

Le drame est fini.

Monsieur le gouverneur s'est levé fort ému; cette allégorie l'a touché.

Il prononce un beau discours, qu'il termine par ces mots :<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> Les discours de ces quatre derniers sont en langue sauvage dans le texte de la pièce et complétés par la traduction en français qu'en fait le *génie* interprète.

<sup>28</sup> Cette rhétorique est de pure invention, mais n'est-il pas permis de la croire un peu plausible ?

Mes révérends Pères et vous tous féaux sujets de Sa Majesté très chrétienne, Louis XIV, Roy de France et de Navarre, qui m'envoie vers vous — Je vous rend grâce pour votre fidélité et votre constance au service de votre Prince et vous baille en retour l'assurance de sa sollicitude envers ses sujets bien-aimés de la Nouvelle-France et de sa magnanime protection.

S'adressant ensuite aux sauvages, il leur dit :

Le cinquième soleil après celui d'aujourd'hui, dedans la cour intérieure du Fort Saint-Louis, Onontio fera festin de sept grandes chaudières<sup>29</sup> à ses frères les Peaux-Rouges... Vive le Roy !

Et les Français de faire écho, en répétant : “ Vive le Roy ! ” pendant que les indigènes clament “ Vive le grand Onontio, et vive Onontio ! ”

\* \* \*

A l'heure où les feux du jour éclairent de leurs derniers rayons, sur le cap de Québec, les êtres et les choses de lumineuses poussières empourprées, Monseigneur le gouverneur rentre en son château Saint-Louis, aux sons des flûtes et des tambours... Tututu... tututu... tututu... tutu... Rataplan... rataplan... rataplan... planplan!

---

<sup>29</sup> M. le Gouverneur fit un festin de 7 chaudières à tous les sauvages. (*Journal des Jésuites*, 2 août 1658.)

**Louis-Raoul de LORIMIER.**



# Histoire littéraire du sentiment religieux en France

Depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours

---

(A propos du livre de M. Henri Brémond)

(SUITE ET FIN)

---

ON trouvera, dans ce second volume de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux*, la même critique servie par une fine psychologie et un sens littéraire très sûr. M. Brémond nous introduit dans un monde vraiment étonnant, et, pour orienter des lecteurs insuffisamment initiés aux secrets du haut mysticisme, il essaie dans un appendice de préciser les procédés au fond inexplicables de l'expérience mystique et de la vie intérieure. Cet essai qui résume l'étude très remarquée du Père Léonce de Grandmaison sur la *Religion personnelle*<sup>1</sup> et utilise les vues pénétrantes et profondes du Père Maréchal, *A propos du sentiment de présence chez les profanes et chez les mystiques*,<sup>2</sup> sera d'un grand secours pour l'intelligence de tout l'ouvrage.

M. Brémond décrit l'écllosion du mysticisme sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII. " Mais n'allons pas, dit-il, nous représenter une Jérusalem nouvelle sortant radieuse du néant, au son des cloches de Saint-Denis qui annonçaient au monde l'abjuration de Henri IV. Un seul jour ne fait

<sup>1</sup> *Les Etudes*, 5 mai 1913 et Nos suivants.

<sup>2</sup> *Revue des questions scientifiques*, 1909.

pas lever sur une terre épuisée une moisson de saints. La plupart des personnages qui vont nous occuper dans le présent volume, le XVI<sup>e</sup> siècle peut les réclamer comme siens. Presque tous ils sont nés, ils ont été élevés, et bien élevés, sous le règne des Valois, dans une France où se maintenait vivace, malgré tant d'abus et de scandales, le plus pur esprit du christianisme. Il y avait alors des ordres religieux qui gardaient leur austérité première. Les chartreux par exemple tenaient bon sur toute la ligne. Après une rude tourmente les victorins de Paris s'étaient ressaisis... Les monastères qui, vus de loin et en bloc, nous paraissent le plus relâchés, ont encore des saints qui gémissent dans l'ombre et appellent de tous leurs vœux la réforme. Capucins, jésuites, religieux des ordres nouveaux, tous frémissants de zèle, et chez qui se rencontrent des hommes d'un mérite exceptionnel, évangélisent la France entière, villes et villages, bataillant contre les protestants, apprenant aux foules les éléments de la religion, mais aussi, on l'oublie trop, dirigeant l'élite vers les sommets de la prière. ”

Quand on parle de la décadence religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup>, c'est que l'on s'appuie sur des historiens, notamment les premiers biographes du Père de Condren et de saint Vincent de Paul (le Père Amelotte, Abelly), qui ont peint cette époque sous les plus noires couleurs. “ Aussi bien les grands crimes font-ils d'ordinaire plus de bruit que la vertu. Tout le monde sait ou peut savoir que les génovéfains de Paris firent un sabbat d'enfer lorsque le Père Faure entreprit de les réformer, mais c'est un miracle que nous soit parvenu le nom d'un saint prêtre du temps de Henri III, M. Roussel, qui passait d'interminables heures à prier chaque jour dans l'église Sainte-Geneviève, confessant les jeunes écoliers et plusieurs bonnes dames dévotes. ”

Il ne faut donc pas exagérer. “ En tout cas, il n'est que juste d'opposer aux multiples misères morales de cette époque le nombre considérable de ses mystiques, leur activité rayonnante, leur prestige, leur influence. On les voit soudain surgir de l'obscurité qui les cache d'ordinaire, s'imposer à l'attention de la foule, envahir de tous côtés les devants de la scène, faire figure de héros, s'unir, se grouper, tenir école publique de sainteté, créer des oeuvres qui prolongeront leur propre action, peser sur la machine politique, entrer au conseil des princes, seconder tour à tour et inquiéter les ministres qui les traitent comme de véritables puissances. ”

Il est impossible de passer en revue les principaux foyers de la vie spirituelle en France. A la seule université de Pont-à-Mousson, qui est “ une des forteresses des jésuites ”, viennent recevoir l'étincelle divine plusieurs jeunes gens qui seront parmi les meilleurs ouvriers de la renaissance prochaine : “ *Pierre Fourrier* ; Servais de Lairuels, le futur réformateur des prémontrés ; Didier de la Cour, le futur réformateur de Saint-Vanne ; Claude François, l'initiateur de la plus fameuse réforme de Saint-Maur, le collaborateur de Didier ; un peu plus tard Philippe Thibaut, qui reformera les carmes et à qui se donnera Jean de Saint-Samson. ” L'époque précédente avait été loin de donner d'aussi grands et d'aussi nombreux personnages. “ C'était bien déjà la même source d'eau vive mais dont le murmure ne dépassait pas les treillages du jardin fermé. ”

La Provence, où M. Brémond se sent vraiment chez lui, est à elle seule une terre d'élection, on y voit apparaître une légion de saints : César de Bus et le Père Romillon, les premiers Pères de l'Oratoire provençal : le Père de Rez, le Père Mérindol, le Père Jean Joubert ; le Père Yvan et Madeleine Martin ; le célèbre Péquet, jésuite ; Antoinette d'Avignon et son petit cénacle, Françoise de Bermond, Mlle de Mazan et

les premières ursulines, Nicolas Rampalle et sa femme Dauphine Lanfrèze. Dans le Quercy, la vénérable Jeanne de Les-tonnac et le jésuite Jean de Bordès, le fameux Jean de la Barrière, etc. . . Il y a aussi, " du plus haut au plus bas de l'échelle sociale ", des familles exemplaires où s'entretiennent les réserves de la piété nationale, où germent parfois, souvent peut-être — qui le dira ? — les semences du haut mysticisme. On le voit, c'est " une scène bigarrée et touffue comme un drame romantique ". " Plus de cent personnages la remplissent, dévotes et boutiquiers de villages, ermites, petits rentiers, riches bourgeois, soldats, jeunes filles de la haute bourgeoisie ou de la noblesse, évêques, cardinaux, pris les uns et les autres dans un même réseau de grâce, travaillant de concert à de très grandes oeuvres, ébauchant, achevant déjà des entreprises que les mystiques de l'Ile de France vont bientôt reprendre. Comment donner l'impression de cette vie débordante et surtout comment choisir parmi tant de fantômes ? Ils sont trop nombreux à m'appeler. Je ne puis pas les ramener tous sur l'autre rive. Derrière les quelques personnages que je retiendrai, que l'on évoque la foule anonyme, leurs maîtres, leurs disciples, leurs amis, une poussière de saints."

Ces lignes résument le volume de M. Brémond et les personnages qu'il évoque ne servent qu'à l'illustrer par de vivants exemples. Qui croirait par exemple qu'une simple fille, comme Marie de Valence, perdue dans un coin de la France méridionale, ait pu exercer une influence sur la cour et même sur la royauté? On sait bien que Henri IV doit beaucoup au Père Coton, on sait moins que le Père Coton doit beaucoup à Marie de Valence. " Soeur Marie n'a fondé aucune oeuvre, elle n'a appartenu à aucune communauté religieuse. C'est une pure contemplative. Théodidacte au plein sens du mot, lorsque, en 1599, le Père Coton l'a rencontrée pour la première fois, il l'a trouvée déjà pleinement épanouie

à la vie mystique et il a sans doute plus appris d'elle qu'il ne lui a appris lui-même. " Dieu avait ménagé pour le grand bien des âmes cette heureuse rencontre. " Si le Père Coton n'avait pas visité Valence en 1599, si Valence ne s'élevait pas sur les bords du Rhône, si le Rhône n'était pas une de nos routes royales, les grands de la terre auraient-ils connu et recherché Soeur Marie, la vie de cette béguine aurait-elle été écrite de l'ordre exprès de la reine régente et imprimée par le commandement de Sa Majesté? "

M. Brémond n'a pas à étudier longuement le Père Coton comme ami, conseiller et collaborateur de Henri IV. Comme tel, il est assez connu. Il ne veut étudier que la vie intérieure de son héros. Personne plus que le Père Coton n'a secondé la renaissance religieuse de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. " Il reste par son action directe sur les âmes et sa propre vie intime un des témoins les plus éminents de cette renaissance. On ignore aujourd'hui communément ce dernier aspect de son génie et de sa grâce; mais, seuls juges compétents en la matière, les mystiques et les saints de ce temps-là ne s'y sont pas trompés. " M. Brémond trouve chez le Père Coton des affinités d'âme avec François de Sales. Comme celle de l'évêque de Genève, " sa piété a reçu l'empreinte italienne et dans des conditions remarquables ". Novice jésuite à Arona, il a vu passer Charles Borromée mourant. A Rome, il a eu Louis de Gonzague pour condisciple, Bellarmin pour directeur, Vasquez pour professeur, et pour modèles quelques vieux jésuites qui avaient connu saint Ignace. " Le Père Coton avait donc de qui tenir.

Je disais il y a un instant qu'il ressemblait à François de Sales. " En effet, ayant la même doctrine sur la matière de la grâce, ils sont également aux antipodes d'un esprit, vieux comme le monde, et qui s'appellera bientôt l'esprit janséniste. Une même sagesse les met en garde contre les vision-

naires et les spirituels orgueilleux ou chimériques. Mais d'un autre côté ils ne demandent qu'à humilier leur science apprise devant les âmes saintes, qui en savent plus long que les livres, puisque Dieu lui-même les instruit... Enfin et surtout, ils sont merveilleusement équilibrés et concilient sans effort les exigences qui parfois semblent contraires de la vie dévote et de la vie proprement mystique. Très active et mettant en jeu toutes les puissances de l'âme, leur prière, qui se nourrit d'images, respire la tendresse naïve de la piété médiévale; mais cette abondance fleurie ni ne les absorbe, ni ne leur suffit. — C'est vraiment chez l'un et chez l'autre même élan, même générosité, même spontanéité, même aisance, même " familiarité avec le sublime ", mais, avant tout, même équilibre, même harmonie de toutes les puissances de l'âme.

Je n'ignore pas qu'on a accusé parfois le Père Coton de tendances quiétistes. M. Brémond en quelques mots fait justice de cette sottise. Le pur amour du Père Coton n'a rien de commun avec le pur amour de Mme Guyon. " L'ordre religieux qui l'a formé, et qui l'a jugé digne des missions les plus délicates, ne passe pas pour goûter les visionnaires. L'ami de Henri IV est un homme sage, modéré, qui a reçu au confessionnal des milliers de confidences et qui sait à fond l'humaine misère. A tous il propose sans distinction, sans réserves, cette même doctrine qui près de cent ans plus tard paraîtra souverainement ridicule à la sagesse du monde et contre laquelle se dressera tout armé le plus beau génie de l'Eglise gallicane. Quoi de plus étrange, mais aussi quoi de plus révélateur! Puisque enfin le Père Coton n'est pas un excentrique, puisque nombre de Français et de Françaises ou bien enseignent expressément ou, ce qui est mieux, vivent ces vérités sublimes, n'avons-nous pas le droit de saluer cette prodigieuse époque de notre histoire comme l'âge d'or du mysticisme français ? "

Après l'oeuvre du Père Coton, M. Brémond consacre une étude très minutieuse et très forte à la tradition séraphique, représentée surtout par les trois grands capucins Joseph du Tremblay, Ange de Joyeuse et Benoît de Canfeld. On a souvent opposé la méthode des capucins à celle des jésuites. Il faut remercier M. Brémond d'avoir montré que ces oppositions sont plus apparentes que réelles. " Capucins, jésuites, au point de vue où nous devons nous placer, ne représentent en réalité que les aspects divers d'une seule et même force, à savoir, cette impulsion mystérieuse, massive, invincible, qui poussait le catholicisme moderne non pas d'abord à la réforme de quelques abus séculaires mais bien à une pratique plus intense de la prière intérieure, de la dévotion sous toutes ses formes. " Selon des méthodes différentes, ils prêchent à tous l'oraison, une oraison dont l'épanouissement ou l'aboutissement naturel doit être le mysticisme. Il a pu y avoir entre l'un et l'autre ordre des conflits. Encore ne faut-il pas exagérer. " Je ne sache pas, dit M. Brémond, que, dans la longue suite de leur histoire, l'entente cordiale entre les deux ordres ait été troublée par d'irréductibles conflits. Tendresse, non ; mais amitié de raison, dont les racines perdues sous le sol n'en restent pas moins vivaces. Dans l'oeuvre philosophique et théologique des grands jésuites, Scot ne retrouverait-il pas au moins ses tendances les plus intimes ? Je n'ai pas qualité pour répondre à cette question. Mais que les *Exercices spirituels* de saint Ignace continuent, sur bien des points, la tradition franciscaine, il n'est pas permis d'en douter... Pour tout ce qui touche aux disciplines de la vie intérieure, les capucins gardent la méthode médiévale, la méthode de saint Bernard et de saint Bonaventure, des *Meditationes vitee Jesu Christi* et du *Stimulus amoris*. La spiritualité franciscaine paraît plus affective, celle des jésuites plus volontaire et spéculative. La première est peut-être plus libre, plus épa-

nouissante, la seconde plus rigide, entourée de plus de contraintes. L'une enfin s'ouvre plus naïvement au don mystique, l'autre plus timide, plus en garde contre l'illusion, plus résignée au silence de Dieu, vise moins aux douceurs de la contemplation qu'au dépouillement du vieil homme." Pour ma part, je sais à M. Brémond un gré infini d'avoir écrit cette page capitale. Oui, bien souvent, Ignace de Loyola ne parle pas autrement que François d'Assise, et il ne serait pas très long, ni très difficile, de trouver dans les ouvrages des premiers jésuites, de Claude Aquaviva par exemple, des textes qui eussent enchanté l'âme du séraphin d'Assise.

Dans la première génération capucine, nous trouvons des personnages de premier ordre, le Père Honoré Bochart de Champigny qui aida de ses conseils plusieurs grandes abbesse dans la réforme bénédictine, le Père Archange de Pembroke " qui fut longtemps le directeur préféré de la " Petite abbesse" de Port-Royal et dont Sainte-Beuve a loué la sagesse humaine et fleurie", le Père Jacques d'Autun. Mais peu valent en renommée le célèbre Père Joseph du Tremblay.

Ce que le Père Coton fut auprès de Henri IV, le Père Joseph le fut à son tour auprès de Richelieu. Tous deux conseillers de princes, ils furent tous deux de grands mystiques, et c'est leur oeuvre religieuse, si oubliée, que M. Brémond veut surtout nous révéler. On serait porté à croire que ce politique et ce diplomate si absorbé s'intéressait médiocrement aux choses de la mystique. Eh bien, non ! " Jamais il n'a rétracté les saintes ambitions de sa jeunesse capucine, jamais il n'a oublié les sublimes enseignements de ses maîtres François d'Assise, l'aréopagite Harphius, Benoît de Canfeld. Ce diplomate à l'ancienne mode, et qui sait tous les tours de son métier, entend bien rester le héraut de l'amour divin. " Malgré tous ses soucis, malgré ses besognes étranges, il fait l'oraison de quiétude. Mais est-il vrai qu'il " modifie, d'une cer-



taine manière, les habitudes franciscaines”? C’est peut-être beaucoup dire. Qu’il ait “traversé l’école de saint Ignace”, j’en suis certain comme M. Brémond. Qu’il y ait dans ses méditations des analyses trop subtiles, des programmes trop minutieux, trop de scolastique, quoi! trop de divisions et subdivisions, quelque chose de plus méthodique que chez ses devanciers, d’accord! Mais que le Père Joseph ait fait dévier le courant de la piété franciscaine, je ne le crois pas. Je suis de l’avis de M. Brémond quand il assure que la méthode du Père Joseph est une “des plus stimulantes, des plus entraînantes et peut-être même des plus simples” qui soit; que “c’est bien à peu près la gymnastique ignatienne, mais pratiquée dans l’attente du don mystique”; que “de la grotte de Manrèse le Père Joseph nous entraîne, nous enlève avec lui, jusqu’au mont Alverne”.

L’oeuvre où le Père Joseph a condensé toute sa doctrine spirituelle est l’*Introduction à la vie spirituelle* qui, au dire de M. Brémond, est “un des plus beaux livres de notre littérature religieuse”. Toutefois, de toutes les oeuvres du Père Joseph, celle qui a fait briller du plus vif éclat et son zèle et son esprit religieux, c’est la congrégation des religieuses bénédictines de Notre-Dame-du-Calvaire. Cette congrégation est née d’une réforme de l’ordre de Fontevault. Le Père Joseph l’établit à Poitiers en 1617, avec le concours de la duchesse de Longueville, Antoinette d’Orléans. Pour ses filles du Calvaire le Père Joseph composa une foule de traités, des constitutions, des exercices spirituels, par exemple, la *Vocation des religieuses* de la première règle de saint Benoît. Il écrivit aussi, du moins en partie, l’*Histoire de Madame Antoinette d’Orléans*. Il adressa à ses filles plus de onze cents lettres de direction, plus de quatre cents *exhortations*. “C’est une oeuvre qui, si elle était imprimée, ne comprendrait guère moins de trente volumes *in-octavo* de cinq cents pages chacun.”

Ce chapitre du Père Brémond sur le Père Joseph est très soigné. Cependant M. Dedouvres, qui est sûrement l'homme de France qui connaît le mieux la vie et l'oeuvre du grand capucin, l'ayant étudié à la loupe, n'a pas été sans y trouver quelques inexactitudes; mais, somme toute, ses quelques critiques n'enlèvent rien à la valeur de ce chapitre.

En regard du Père Joseph, faut-il placer un mystique plus curieux encore, ce Père Ange de Joyeuse " qui prit, quitta et reprit la cuirasse et la haire "? Mais, du coup, pour le mysticisme de celui-ci, je suis de l'avis de M. Urbain, je conserve quelques doutes. On sait sa vie. Joyeux compagnon de Henri III, il avait décidé instantanément de dire adieu au monde. Toute la cour en fut stupéfaite. Henri III faillit " tomber pâmé à la renverse ". Il était déjà capucin lorsque la politique le ramena sur la scène du monde. Son frère, Scipion de Joyeuse, était mort, noyé dans le Tarn. " C'était le dernier des Joyeuse, le dernier du moins qui put mener des troupes à la bataille, l'aîné et le cinquième ayant été tués à Contras, le second étant devenu cardinal, et le troisième, capucin. " Or les *ligueurs* voulaient à toute force un Joyeuse. Le choix fut bientôt fait. Le capucin consentit à sortir du cloître. " La haute théologie fut consultée, Baronius, Bellarmine approuvèrent; Rome offrit les dispenses nécessaires. " Ange sortit du cloître. " Nous ne le suivrons pas, dit M. Brémond, dans un monde où notre curiosité des choses mystiques ne trouverait plus à se nourrir. Son exil loin du paradis franciscain dura sept ans. Exil moins dur à supporter que les panégyristes du fr. Ange voudraient nous le faire croire. " La paix une fois conclue avec Henri IV, " le capucin d'avant-hier semble peu pressé de terminer ses vacances ". Avait-il oublié sa vocation religieuse? En tout cas, son supérieur, le Père Benoît de Canfeld, ne manqua pas de la lui rappeler en termes vraiment touchants et persuasifs. " Il redevint donc

fr. Ange, reprit la grosse corde et l'habit rapiécé, recommença la vie unitive. On était en 1599. Le siècle finissant — et quel siècle! — léguait au XVII<sup>e</sup> cet exemple mémorable.”

Enfin j'ai hâte d'arriver à celui qui représente le mieux la tradition séraphique à cette époque, à celui qui dépasse tous les autres “ par la splendeur de son génie mystique et par l'étendue de son influence”, je veux dire Benoît Filch de Canfeld.

Il prit l'habit chez les capucins de Paris en 1586. On sait peu de chose sur les incidents de sa vie religieuse. “ Ses longues extases firent peur aux religieux du couvent. Dans un de ses ravissements qui dura deux jours, on fit venir le médecin qui ordonna de lui mettre “ des pigeons fraîchement égorgés sur la tête et de lui piquer les cuisses avec de grosses épinglees ”. Inutile de dire que ce beau traitement échoua et que “ l'on fut bien vite convaincu de l'excellence de sa grâce ”. En effet, Benoît de Canfeld est hors de pair. C'est un mystique à part. Sans doute il s'est assimilé le Pseudo-Denis, Tauler, Harphius, les mystiques franciscains, mais il a été formé surtout “ par cette tradition vivante qui éclaire l'enseignement des livres et le modernise”. Il a conféré de ses propres états et des problèmes spéculatifs de la mystique avec les plus grands maîtres de son temps. “ Maître des maîtres eux-mêmes, de Bérulle, de Mme Acarie, de Marie de Beauvilliers, de tant d'autres, c'est lui qui a donné à la renaissance religieuse un caractère vraiment mystique.”

Sans doute, dans ses spéculations “ il ne s'aventure pas aussi haut que son contemporain Jean de Saint-Samson ou que saint Jean de la Croix ”, mais c'est un théologien profond, subtil, qui “ pousse quelquefois les analyses avec une curiosité trop complaisante ”; c'est un logicien qui “ aime les belles symétries systématiques aux arêtes vives”. Joignez à cela “ une imagination de poète et une extrême chaleur de

style". Rien d'étonnant qu'il ait ravi ses contemporains, même les plus ignorants. C'est le livre de Benoît de Canfeld *La règle de perfection* qui a formé à la vie intérieure cet original berger provençal qui deviendra plus tard le Père Yvan, dont M. Brémond a narré la vie avec amour dans *La Provence mystique au XVIIe siècle*. " *La règle de perfection* n'est pas uniquement une somme de théologie mystique; elle est encore et d'abord un manuel d'ascèse chrétienne, Canfeld restant d'ailleurs persuadé que cette ascèse elle-même prépare, entraîne normalement les âmes à la réception des sublimes grâces qui font les parfaits. "

L'oeuvre de Benoît de Canfeld a été appréciée bien différemment. M. Brémond la trouve " belle, ardente, lumineuse". D'autres la trouvent obscure. Le Père Poulain, jésuite, <sup>8</sup> flaire du quiétisme jusque dans le titre du livre de Canfeld : *La règle de perfection réduite au seul point de la volonté divine*. M. Brémond, il est vrai, nous assure que le Père Poulain n'a jamais lu Canfeld. " Le Révérend Père, dit-il, se figure toujours et gratuitement, je veux dire sans avoir lu Canfeld, que, pour ce maître, il suffit d'attendre bouche bée les inspirations, comme si la volonté de Dieu ne nous était pas clairement et de cent façons notifiée presque à chacun de nos pas. " Ce qui est certain, c'est que des théologiens de premier ordre, contemporains de Canfeld, André Duval, le chartreux Beau Cousin, et de très graves sorbonnistes l'ont approuvé de tout point. S'il se sert de quelques expressions plus ou moins fautives, n'oublions pas qu'il a écrit avant la condamnation de Molinos, et qu'il ne pouvait avoir la précision des mystiques qui ont traité ces questions après lui. D'ailleurs que l'on veuille bien lire attentivement tous les textes cités par M. Brémond, on les trouvera " sublimes, de ce limpide et profond sublime qui semble illuminer soudain les avenues du mys-

\* *Grâces d'oraison*, 5e éd., p. 502, 503.

tère". L'auteur de l'*Histoire du sentiment religieux* n'avait pas à "commenter cette divine métaphysique", mais il a voulu simplement faire "entrevoir la splendeur et la solidité de ce petit livre sur lequel vont se façonner tant de mystiques" étonnants du XVII<sup>e</sup> siècle. <sup>4</sup>

La place me manque pour parler comme je le voudrais de l'introduction du Carmel en France. C'est tout un poème. Il y a dans ce long chapitre des pages singulièrement savoureuses qui ne se résument pas. Je ne puis pas cependant ne pas dire un mot de Mme Acarie, car c'est vraiment le personnage le plus représentatif de cette époque. "François de Sales lui-même ne vient qu'après elle, ne serait-ce que pour l'excellente raison qu'Annecy n'est pas encore en France et n'est pas Paris. Je parle uniquement — cela va sans dire — de l'influence personnelle que Mme Acarie a exercée de son vivant, car elle n'a rien écrit. L'activité de cette femme, morte à cinquante-deux ans, de cette infirme, est un miracle. Elle a introduit en France le Carmel de sainte Thérèse qui, à sa mort, comptait déjà dix-sept maisons. Autant et plus que Mme de Sainte-Beuve, elle a travaillé au développement des Ursulines. La réforme des abbayes bénédictines lui doit beaucoup et ses autres oeuvres ne se comptent pas. Enfin elle a connu, groupé, stimulé, dirigé même, presque tous les grands spirituels de son temps. On peut l'écrire hardiment de tous les foyers religieux qui se sont allumés sous le règne de Henri IV, nul n'égale en éclat, en intensité, en rayonnement, l'hôtel Acarie."

---

<sup>4</sup> Ceux qui voudraient avoir, sur Canfeld, le sentiment d'un franciscanisant de haute valeur, feront bien de se reporter au livre du Père Ubald d'Alençon, *Leçons d'histoire franciscaine*. Ce livre qui vient de paraître reproduit les conférences données par le Père à l'Institut catholique de Paris à la demande de Mgr Baudrillart.

Là fréquentent en effet, avec des séculiers éminents, des sorbonnistes, Duval, Galleman, le fondateur de l'Oratoire, Pierre de Bérulle, bien entendu, le chartreux Beaucousin, les capucins Benoît de Canfeld et Archange de Pembroke, le Père Coton, le Père Binet, et, quand il n'est pas sur les routes — ce qui est rare — cet extraordinaire Quintanadoine qui fut l'introducteur des carmélites en France, le feuillant Asseline et, quand il est de passage à Paris, François de Sales lui-même. C'est là, dans cet hôtel, nous dirions aujourd'hui dans ce salon, que fut décidée l'introduction du Carmel en France, et c'est là que le Carmel français trouva ses premières recrues.

Quand on parle du Carmel français, immédiatement on pense à Pierre de Bérulle. Pour de graves historiens, comme l'abbé Houssaye par exemple, c'est lui le "héros de toute cette histoire". Pour M. Brémond, c'est d'abord Mme Acarie, puis, immédiatement derrière elle, Jean de Quintanadoine... Lorsqu'il attribue le premier rôle à Pierre de Bérulle, l'abbé Houssaye entend servir "un système très séduisant à la vérité", mais qui est bien contestable. Il veut faire du Carmel, "une oeuvre toute bérullienne et spécifiquement française, un autre Oratoire. A l'en croire, le message que nous apportent les premières carmélites serait bien sans doute le message de sainte Thérèse, mais remanié, mais adapté aux exigences nationales et à l'esprit particulier de Bérulle. Voilà qui va loin et qui menace de fausser une histoire unique. Bérulle certes est admirable, c'est "tout un monde", "c'est un excitateur d'âmes qui a formé Condren, Vincent de Paul, Olier, Bossuet lui-même". "Mais, à vrai dire, l'esprit de Bérulle diffère de cet esprit de sainte Thérèse, plus simple, plus humain, plus mystique, plus universel, qu'ont répandu en France les premières carmélites. Plusieurs de celles-ci doivent beaucoup à Bérulle qui les forma de maîtresse main, mais il n'a fait que vivifier chez elles une semence étrangère. Celles

qui ont le plus reçu de lui restent avant tout filles de sainte Thérèse. Espagnoles? Françaises? Il importe peu. Pour ce qui vraiment compte, la haute mystique ne connaît pas de frontières. La France ne s'ouvre pas moins avidement que l'Espagne réformatrice. Qu'il s'implante chez nous, le Carmel sera le Carmel, tout cela, mais rien que cela. Rectifions ce que nous disions plus haut, l'unique héros de l'histoire qui nous attend, c'est sainte Thérèse conquérant notre pays. "

Si M. Brémond laisse un peu dans l'ombre la figure de Pierre de Bérulle, au moins comme fondateur du Carmel de France, par contre il remet Quintanadoine au premier plan, et je n'assurerais pas qu'il n'ait un peu forcé le rôle de son héros. Lui que l'on avait jusqu'ici regardé comme " une ombre vénérable, un comparse un peu falot ", qui s'éclipsait totalement devant Bérulle, reprend la toute première place.

M. Brémond se devait de tracer de main de maître le portrait de Quintanadoine. Il n'y a pas manqué. " Jean de Quintanadoine a été l'instrument providentiel de cette conquête vers laquelle toute notre curiosité doit se tendre, agent chétif, obscur, maladroit, mais obstiné, indécourageable. Loin de le diminuer à mes yeux, sa petitesse l'exalte plutôt. Introduire sainte Thérèse en France, ce rêve le tient, l'absorbe et le définit. Il n'existe que pour cela. Il ne nous distraira pas de sainte Thérèse, comme le ferait inmanquablement le très personnel Bérulle. Voyons en lui un de ces serviteurs, comme il s'en trouve dans les romans enfantins, un bonhomme tout à fait désintéressé, têtue, passionné et qui parviendrait enfin à gagner à son maître un vaste royaume. Pour le montrer tel que je le vois, il me faudrait l'art du romancier... L'histoire du Carmel, toujours joyeuse, ne veut pas d'une plume trop janséniste. J'ignore si les carmélites espagnoles, introduites en France par Jean de Quintanadoine, emportèrent dans leur bagage le tambourin de sainte Thérèse, mais je

sais qu'elles avaient la fraîche gaité de leur mère. Quintanadoine vivant a dû les amuser plus d'une fois. Aujourd'hui encore, lorsqu'on redit son nom dans le parloir de quelque Carmel, on croit deviner derrière la grille des commencements de sourire, des éclairs de malice tendre. Trop grave, l'historien de Quintanadoine ne serait pas dans la tradition. ”

Je n'ai pas l'intention de résumer la vie de Quintanadoine et celle des premières carmélites. Je renvoie à M. Brémond. On lira avec intérêt les multiples pérégrinations, les aventures piquantes et aussi les détresses intérieures de cet étonnant personnage, les pourparlers de Quintanadoine avec les carmélites et les carmes espagnols, le voyage des carmélites d'Espagne en France, leur arrivée à Paris, l'inauguration du Carmel du faubourg Saint-Jacques, le gouvernement si rigide d'Anne de Jésus, le portrait des premières carmélites françaises, Mme Jourdain, Andrée Levoix, Mlles d'Hannivel, Charlotte de Harlay de Sancy, marquise de Bréauté et surtout cette délicieuse Madeleine-de-Saint-Joseph, de l'angélique Catherine de Jésus, de la vive et douce et primesautière Marguerite Acarie.

M. Brémond retrace aussi en quelques pages l'histoire des carmes français: Le Père Thibault, le Père Pinault, le Père Léon de Saint-Jean, le Père Dominique de Saint-Albert, mais il s'arrête longuement sur le plus grand d'entre eux Jean de Saint-Samson, que des hommes compétents rangent parmi les mystiques du plus haut vol. A les en croire il serait “ le Jean de la Croix des carmes français ”.

Jean de Saint-Samson, en effet, “ a tenu école de mysticisme, et cela, non pas dans un coin obscur, mais au foyer même d'une des réformes les plus fameuses de cette époque féconde en réformes”. Toute une génération de jeunes carmes s'est éclairée à cette grande lumière. Ses écrits, peut-être plus éblouissants que charmants, “ une sorte de concile gallican, où siégèrent des spirituels de toute robe, les a compris, approuvés et admirés sans restriction. ”



Les livres de Jean de Saint-Samson ne s'adressent pas à tout le monde. Il est parfois obscur ; quand on le lit, "on est vraiment impressionné, on se sent en présence d'un géant". Ce n'est pas un penseur à proprement parler, ni un poète. "Sa pensée, qui d'ailleurs nage dans le concret, si je puis dire, nous paraît terriblement abstraite." On l'a accusé parfois de panthéisme, mais à tort. Il faut dire cependant que "ses formules sont parfois d'une hardiesse déconcertante". "Elève du Pseudo-Denys et des mystiques allemands, son pli était déjà pris lorsque, sur le tard, il fit connaissance avec l'école espagnole. Bien qu'il ne le dise pas en propres termes, on sent bien que la divine modération de Jean de la Croix lui paraît timidité. Mais enfin, les quelques outrances verbales qu'on peut lui reprocher ne servent qu'à mettre en relief la foncière et profonde sagesse de ce grand illuminé."

Il est dommage que les oeuvres de ce mystique admirable soient introuvables. Il semble bien que, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il était déjà oublié. "Passionnément fidèle à ses moralistes, la Jérusalem gallicane oublie ses prophètes." Je sais de source très sûre que Jean de Saint-Samson n'est même pas connu dans tous les Carmels. Espérons qu'un curieux de psychologie religieuse rééditera quelque jour *Les méditations, Le miroir et les flammes de l'amour divin, Contemplations et divers soliloques* et surtout son traité le plus profond *De la consommation du sujet en son objet*.<sup>5</sup>

M. Brémond nous retrace ensuite le portrait des grandes abbesse**s** bénédictines "qui, en moins de trente ans, ont rétabli sur tous les points du royaume le prestige à peu près ruiné

<sup>5</sup> Le Père Sernin a donné, il y a une trentaine d'années, en un petit volume des extraits de l'oeuvre de Jean de Saint-Samson. A mon avis, ce livre est complètement manqué. Les textes sont si raccourcis, si étri-  
qués, qu'on ne peut avoir qu'une idée tout à fait inexacte du grand mystique.

de l'ordre de saint Benoît". Ici que de noms à citer! Madeleine de Sourdis, abbesse de Saint-Paul-les-Beauvais; Henriette de Lorraine, abbesse de Notre-Dame-de-Soissons; Louise de l'Hospital, abbesse de Montivilliers; Anne-Bethilde de Harlay, abbesse de Notre-Dame-de-Sens; Claude de Choiseul-Praslin, abbesse de Notre-Dame-de-Troyes; Laurence de Budos, abbesse de la Trinité-de-Caen; Anne Babou de la Bourdaisière, abbesse de Beaumont-les-Tours; Marie de Chateaufneuf, abbesse de Saint-Laurent-de-Bourges; Marie de Lorraine et Madeleine de la Porte, abbesses de Chelles; Renée de Lorraine et Marguerite de Kilcardi, abbesses de Saint-Pierre-de-Reims; Anne de Plas et Françoise de la Châtre, abbesses de Faremontiers; Catherine de Montluc de Balagny, abbesse d'Origny; Guyonne de Médavy, abbesse de Saint-Nicolas-de-Verneuil; Luce de Luxe, abbesse de Saint-Antoine-d'Angoulême; Charlotte Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix-de-Poitiers; Françoise de Foix, abbesse de Saintes, et bien d'autres encore. M. Brémond prend un singulier plaisir à faire revivre tant de délicates mémoires.

Car " cette histoire est plus profondément associée à la vie nationale que celle des carmélites, des capucins et même des jésuites, tous nouveaux venus et sans racines dans le pays". Les abbayes de ce temps-là se transforment, s'intériorisent, s'isolent autant que possible du monde. Elles tendent à ne plus être que des couvents, mais elles n'en sont pas encore. De là dans leurs chroniques mille rencontres pittoresques, piquantes, parfois tragiques, où le mysticisme n'a rien à faire, mais qu'un historien comme M. Brémond ne veut pas complètement sacrifier.

Pour retracer l'histoire de ces abbayes et l'orienter dans ses recherches, il a à sa disposition un document d'une inestimable valeur: les *Eloges* de Jacqueline de Blémur, que l'on

peut hardiment placer tout à côté des *Mémoires* de Madeleine de Changy. <sup>6</sup> “La bénédictine a moins de fraîcheur, moins de suavité, moins de grâce que la visitandine; par contre elle a un plus grand style, plus de fermeté, plus de majesté, plus d’humour; tout en étant moins délicieuse artiste, elle est plus historienne. Quoiqu’il en soit, elle écrit d’une main qui aurait porté dignement la crosse abbatiale, elle raconte avec une sérénité grave et sans surprises les plus récentes prouesses de l’ordre, et aussi les incontestables abus qui se sont glissés dans ces abbayes, moins nombreux cependant qu’on peut le supposer.

“Sauf quelques exceptions très rares, nos abbayes n’étaient pas devenues des lieux de plaisance, pour la bonne raison que beaucoup d’entre elles n’avaient plus le sou. Les gens de guerre d’un côté, les huguenots de l’autre, avaient passé par là, et avec eux le pillage et l’incendie. Lamentables elles-mêmes, les gardiennes de ces ruines lamentables auraient été fort embarrassées de toute façon pour mener joyeuse vie.” “Les réformatrices auront fort à faire pour ramener aux exigences de la pauvreté l’instinct propriétaire de ces vieilles filles. Celles-ci avaient pour excuse le souvenir tout récent des mauvais jours qui leur avaient appris l’avidité et l’avarice. Elles s’étaient refait péniblement, âprement, grain par grain, comme des fourmis, leur petit trésor.” Toutes n’étaient pas si vieilles cependant, celles de la Pommeraye par exemple, qui, comme dit la Mère de Blémur, “ne se faisaient point scrupule de se déguiser en bergères, d’aller en cet habit

---

<sup>6</sup> Quand on compare les *Eloges* de la Mère de Blémur ou les *Mémoires* de la Mère de Changy avec certaines biographies de religieuses modernes, on reste confondu. La plupart des biographies contemporaines sont sans psychologie aucune. Sans doute il y a de ci de là de précieuses notations d’âmes, mais souvent délayées et perdues dans des centaines de pages de verbiage pseudo-pieux. Je pourrais aligner une liste assez grande de ces biographies. Mais je préfère ne faire de peine à personne.

aux assemblées de la campagne et de danser aux noces du village". Mais de telles "cigales" sont, en somme, l'exception.

Néanmoins la réforme s'imposait, et certes, ce n'est pas sans peine que les grandes abbesses y parvinrent. Elles ne furent pas seules. Elles reçurent constamment l'appui des Bérulle, des François de Sales, des Coton, des Canfeld, des Asseline, des Condren, de tous ceux dont "l'action discrète mais souveraine inspire, soutient et fait réussir, toutes les entreprises religieuses du XVIIe commençant".

Plus d'une de ces réformatrices a reçu l'étincelle ou est venue rallumer son zèle dans le cénacle de Madame Acarie. Louise de l'Hospital y vint plusieurs fois. On vit apparaître également Marie de Beauvilliers qui, dans la réforme de Montmartre, eut l'appui constant de Bérulle, de Canfeld, de Mme Acarie elle-même, de plusieurs bénédictins, et de plusieurs jésuites, qui fréquentaient l'Hôtel Acarie.

Le Père Lallemand dirigea longtemps Marie de Chateaufort. Laurence de Budos était "en relation épistolaire avec le Père de Condren et plusieurs oratoriens et jésuites. Port-Royal lui-même "eut recours à des jésuites, à des capucins, à des feuillants". Madeleine de Sourdis "réunissait à Saint-Paul-les-Beauvais tout un concile": le cardinal de Sourdis, Gallemant, Duval, les capucins Benoît de Canfeld, Ange de Joyeuse, Archange de Pembroke, Honoré de Champigny.

Mais il faut contempler à loisir le portrait que M. Brémond trace de ces femmes incomparables. On sent que l'auteur admire à plein coeur ses héroïnes, sans les confondre cependant dans une égale admiration. Il a parfaitement, au contraire, le sens très aiguisé des nuances. Toutes ces abbesses ont leur personnalité bien marquée, des traits bien caractéristiques.

Marie de Beauvilliers semble avoir été "assez frêle, ce qui rendrait plus dramatique la ténacité, l'indomptable énergie

de cette femme". "Incomparablement belle, je crois la deviner quelque peu distante et fermée... très grande, très sainte, ... trop personnelle peut-être et moins généreuse qu'on ne le voudrait pour les plus éminentes de ses filles — pour Marguerite d'Arbouze, par exemple, qu'elle fit souffrir—, magnifique néanmoins et d'une vertu resplendissante, puisque tous les spirituels du temps se sont inclinés devant elle et que trois générations de moniales l'ont canonisée. Au bout de quelques entretiens avec elle, Benoît de Canfeld l'avait jugée "digne de cheminer par la voie royale de l'abnégation absolue et du pur amour". Ce trait vaut tous les éloges.

Marguerite d'Arbouze, la fondatrice du Val-de-Grâce, est d'une autre trempe et de plus d'envergure. "Tous la regardaient comme une très grande sainte. Sainte elle l'était certes, et si grande, si parfaitement aimable, qu'en plaçant son portrait en face de Marie de Beauvilliers j'ai peur d'évoquer entre les deux abbesses une comparaison qui ne flatterait pas cette dernière. Marie de Beauvilliers nous intéresse au plus haut point, Marguerite d'Arbouze nous émeut. Nous ne pouvons pas ne pas l'aimer. Elle est tout ensemble et plus loin et plus près de nous. Réformatrice elle aussi, elle n'a pas déployé moins d'énergie que l'autre et elle ne me semble moins héroïque que parce qu'elle fut plus souple et plus tendre. Elle a gagné tous les coeurs. Ses filles nous paraissent unies en elles plus intimement et plus simplement que les moniales de Montmartre. Elle est l'abbesse idéale." Si l'on oubliait ses contemporains, et si l'on effaçait quelques dates, Marguerite paraîtrait "la contemporaine des grandes mystiques médiévales". Je n'ai pas eu le courage d'abrégier ces longues citations, j'aurais même voulu les faire plus longues encore.

Il y aurait beaucoup à dire encore, mais je craindrais vraiment de fatiguer les lecteurs de la *Revue*. Qu'on lise le très beau chapitre sur saint François de Sales, dont je n'ai

rien dit. Il est de tout premier ordre. Qu'on lise aussi le chapitre sur sainte Chantal et la Visitation. Je ne sais rien de plus suggestif, de plus fouillé, de plus puissant, de plus précieusement instructif. Mais que dis-je, juste ciel, qu'on lise tout ! M. Brémond est de ceux qui savent se faire lire. Sa phrase est toujours souple, aisée, ailée, fluide, élégante, extrêmement ductile, j'allais dire, fénélonienne, pour employer un terme très cher à M. Brémond. Outre les précieuses recherches et les analyses très poussées que nous offre ce livre, on y trouve ce charme souverain, cette discrétion, cette émotion de style qui est la marque authentique des vrais maîtres.

Cette *Histoire du sentiment religieux* est comme une illustration et comme une justification tout à la fois de la méthode historique la plus moderne, mais éclairée, complétée, amplifiée, vivifiée par la psychologie la plus sûre. Des historiens sévères trouveront peut-être les petites psychologies de M. Brémond plus ingénieuses que profondes. Je crois que ces historiens auront tort. L'historien après tout n'est pas un collectionneur de fiches et un râcleur de textes. M. Brémond serait le premier à dire qu'il a besoin du document, qu'il le recueille, qu'il l'examine. Mais il le dépasse. Avant tout il a voulu déchiffrer des âmes, étudier des vies, recueillir des vestiges d'histoire vivante.

M. Brémond sait mieux que personne que, dans une histoire du sentiment religieux, c'est la religion qu'il faut regarder avant tout, que la religion est affaire d'âme et non de document, et que c'est dans l'intimité des consciences individuelles que s'élaborent les grandes oeuvres religieuses. C'est donc l'âme de ses héros qu'il contemple, c'est leur attitude d'âme qu'il s'attache à définir, à raconter et à peindre. Aussi les personnages qui traversent son livre se détachent-ils tous en plein relief, agissent, vivent, parlent avec une remarquable vivacité et une évidente chaleur d'humanité. L'excellent

peintre d'âmes qu'est M. Brémond est parvenu à extérioriser non seulement les grands traits qui synthétisent une âme, mais aussi les nuances intimes qui déterminent le type individuel existant dans les êtres même les plus effacés et les plus anodins.

Tous ceux qui liront cette *Histoire du sentiment religieux* seront frappés de l'accent de sincérité, d'intense émotion, de profonde vie religieuse qui se dégagent de toutes ces pages. M. Brémond a appliqué à l'étude des mystiques personnages du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle le procédé cher aux tenants de la méthode newmanienne. Il les a étudiés avec toute son âme. Et c'est sans doute ce qui fait l'étonnante séduction, la profonde originalité de ce livre où l'on retrouve quelque chose de la pénétration et de la souplesse d'âme de Newman.

C'est donc une oeuvre pénétrée de science, de conscience et de réflexion, une oeuvre unique en son genre, <sup>7</sup> une oeuvre pleine de promesses, une oeuvre à la fois ardente et mesurée, bien vivante, bien moderne aussi, et qui nous console de tant de travaux hagiographiques, écrits dans un style qui n'a pas d'âge, où, pour me servir d'un joli mot de Doudan, l'on croit respirer l'air d'une chambre dont les fenêtres n'ont pas été ouvertes depuis des années.

Je ne veux pas terminer cette modeste analyse sans faire remarquer que l'*Histoire du sentiment religieux*, outre son

---

<sup>7</sup> Un ouvrage qui se rapproche de celui de M. Brémond est *Le sentiment religieux au XVII<sup>e</sup> siècle* de Fortunat Strowski. C'est une des thèses les plus renouvelantes qui soient. M. Strowski a ses cartons pleins de jolies trouvailles et sème à pleines mains les vues ingénieuses et originales; mais il ne prend guère le temps de composer ses livres. Ce fin lettré, quand il le veut, écrit délicieusement: le malheur est qu'il ne le veuille pas toujours.

mérite historique et littéraire, a une grande valeur apologétique. Ceux qui chancelleraient dans leur foi, ou même qui souffriraient du *silence de Dieu*, feraient bien de la lire. A certaines heures cruelles de l'existence, où les meilleures apologétiques rationnelles n'auraient plus de prise sur les esprits, où toutes les ratiocinations des philosophes restent faibles et impuissantes, la fréquentation des plus hautes âmes serait encore la meilleure apologétique; l'étude sincère prolongée de ces mystiques épris de l'éternelle beauté, de ces âmes qui ont éprouvé le contact illuminateur de Dieu, pourrait donner à ces inquiets, à ces chercheurs d'infini, l'intuition du mystère d'amour, et sinon rendre, du moins faire désirer, à ceux qui ne l'ont plus, " la foi aux réalités invisibles et à la présence de Dieu ".<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> *L'Inquiétude religieuse*, Brémond, p. 390.

---

#### BRUNO-MARIE, o. f. m.



## La civilisation espagnole

(SUITE)

---

### L'Espagne de l'antiquité et du moyen âge

---

#### LES PRINCIPAUTÉS CHRÉTIENNES

---

**L**E grand obstacle au succès de la croisade espagnole et qui le retarda si longtemps, ce fut le manque d'union entre les différents états qui y prenaient part.

Dès le début du neuvième siècle, nous l'avons vu, six principautés indépendantes (Asturies, Léon, Castille, Aragon, Navarre, Barcelone) se disputaient la partie chrétienne de la péninsule. Les deux dernières (Navarre et Barcelone), par leur situation et les relations familiales de leurs chefs, se trouvaient bien plus en contact avec les populations du sud de la France qu'avec celles de l'Espagne.

Durant une seule période assez courte la Navarre eut le caractère d'une puissance vraiment espagnole. Ce fut sous le règne de Sanche-le-Grand (970-1036), lequel, par ses déprédations encore plus que par ses conquêtes légitimes, parvint à dominer toute la chrétienté ibérique, sauf la Galice et la Catalogne. Il prit même le titre d'empereur. Mais il ruina lui-même son empire, en le partageant pour doter chacun de ses enfants.

A peine était-il mort que Ferdinand, à qui était échue la Castille, eut à lutter contre Bermude, roi de Léon, lequel voulait rentrer en possession de ce domaine, dont Sanche l'avait dépouillé. Il le battit à Tamaron (1037) et s'annexa les ter-

ritoires du vaincu. Garcia, roi de Navarre, qui avait pris part au succès de son frère, en devint jaloux, l'attaqua, et fut défait à son tour. Cette double victoire donna la prépondérance au royaume uni de Léon et de Castille. Nous avons vu comment Alphonse VI en profita pour fondre sur les musulmans et s'emparer de Tolède.

Il semble que cet Alphonse VI, rompant avec les idées de son temps, et les habitudes des souverains, qui considéraient leur royaume comme un patrimoine de famille qu'ils étaient en droit de diviser entre leurs enfants, ait voulu faire oeuvre durable. C'est dans ce but qu'il maria l'unique fille qui lui restait, Dona Uracca, à Alphonse 1er le Batailleur, fils et successeur de Sanche Ramire, qui venait de fonder le royaume d'Aragon. Mais Dona Uracca était veuve de Raymond de Bourgogne. Un fils de ce premier lit était roi de Galice: " Il reconquit la Castille sur sa mère et sur le mari de sa mère. Comme si toutes les tentatives de groupement devaient échouer à la fois, la Navarre se sépara aussi de l'Aragon à la mort d'Alphonse le Batailleur (1134). Heureusement pour la chrétienté espagnole, Castille et Léon ne se séparèrent pas. Les deux royaumes unis recueillirent tous les avantages de leur alliance; ils imposèrent leur ascendant à toute la péninsule sous le règne d'Alphonse VII (1126-1157). "

Celui-ci tenant sous sa dépendance non seulement la plupart des princes chrétiens, mais encore un roi sarrasin, Saïf-ad-Daulat, les Cortès furent d'avis qu'il prit le titre d'empereur. On lui imposa solennellement la couronne impériale, en 1135, dans l'église de Sainte-Marie-de-Tolède. Le roi de France, en route pour Saint-Jacques de Compostelle, s'arrêta à Burgos, obtint la main de l'infante Constance. " Alphonse avait déployé tant de faste et de pompe, dans sa cité impériale de Tolède, que son gendre ébloui jura qu'il n'avait jamais

vu une cour aussi brillante et que sans doute la pareille n'existait pas dans l'univers. " <sup>1</sup>

Concentration éphémère! L'heure de l'unité espagnole n'avait pas sonné. Après Alphonse VII, non seulement les différents états qui avaient subi son hégémonie reprirent leur liberté, mais l'union de Castille et de Léon, qui avait duré plus d'un siècle (1036-1157), se rompit.

Quoi d'étonnant que, isolée et abandonnée à ses propres forces, en face de la puissance musulmane, la Castille ait été écrasée à Zallaca, Uclès, Alarcos?

Il y avait si peu d'accord entre les souverains chrétiens que, à la veille de la grande bataille de *Las navas de Tolosa*, le roi de Navarre hésitait encore à se rendre aux sollicitations de Innocent III et que le roi de Léon refusa jusqu'au bout son concours à cette partie décisive de la croisade.

Enfin dix-huit ans plus tard (1230), saint Ferdinand réunissait définitivement Léon à la Castille. Ce jour-là l'Espagne n'était pas encore une, mais la Castille prenait rang parmi les puissances avec lesquelles on compte. Sa position centrale entre l'Aragon et le Portugal lui assurait la prépondérance dans l'intérieur de la péninsule, en même temps qu'elle barrait la route à la Navarre.

L'évolution de ce dernier état d'ailleurs, après l'extinction de la dynastie originaire (c'est-à-dire celle de Sanche-le-Grand), peut à peine faire partie d'une histoire générale de l'Espagne. Par suite du droit des princesses royales à monter sur le trône, la couronne navarraise, en l'espace de 250 ans (1234-1484), passa jusqu'à six fois en des maisons étrangères, dont la plupart (Champagne, Evreux, Foix et d'Albret) étaient françaises.

---

<sup>1</sup> Lavissee et Rambaud, II, p. 667.

Bien avant son démembrement (de 1512) elle avait cessé de vivre de la vie espagnole. <sup>2</sup>

Cependant un nouveau royaume venait de surgir à l'ouest de la péninsule. Alphonse VI qui avait lui-même épousé Constance, fille de Robert, duc de Bourgogne, avait donné sa fille naturelle, Thérèse, à Henri de Bourgogne, fils du duc Henri, et arrière-petit fils de Robert le Pieux, avec le comtat de Portugal pour dot. Henri n'avait pas tardé à agrandir ses domaines aux dépens des Maures. Son fils, Alphonse, vainqueur des Musulmans, à la décisive journée d'Ourique, avait été proclamé roi sur le champ de bataille (1139). Aux Cortès de Lamego (1143), le choix de l'armée avait été confirmé par la nation, la couronne déclarée héréditaire dans la famille d'Alphonse Henriquez, les femmes reconnues aptes à succéder à défaut d'héritiers mâles, et toutes les précautions prises pour exclure les étrangers du trône. Ainsi la nationalité portugaise se trouvait fondée et garantie par le contrat qui établissait la monarchie. " Sûr de son peuple, Alphonse s'était adressé au

---

<sup>2</sup> En 1234 la fille de Sanche VII avait épousé Thibaud de Champagne; en 1288, Jeanne 1ère, fille de Henri Ier, avait épousé Philippe VI de Valois qui avait cédé la Navarre à Jeanne II, de France, fille de Louis le Hutin et épouse de Philippe d'Evreux. La maison d'Evreux, après trois règnes d'hommes, aboutit encore à un héritage féminin : Blanche, fille de Charles le Noble, faisait roi un prince d'Aragon, Jean (1425). Cette dynastie ne donna qu'un seul règne d'homme, celui de ce Jean, d'abord en association avec sa femme (1425-1441), puis seul (1441-1479). En 1479, la couronne passa à François-Phoebus de Foix, petit-fils de Léonore (seconde fille de Jean) et de Gaston IV. Cet avènement réunit le comté de Foix à la Navarre. Cette maison de Foix était en Navarre la cinquième dynastie étrangère. On en eut bientôt une sixième : Catherine, soeur et héritière de Phoebus, porta les deux états dans la maison d'Albret par son mariage avec Jean (1484) qui devint Jean III de Navarre. C'est sous le règne de Catherine et de Jean qu'eut lieu le démembrement. Ferdinand le Catholique conquiert en 1512 la partie située au sud des Pyrénées. La maison d'Albret-Navarre ne régna plus qu'au nord des montagnes. En 1548, elle se confondit avec la maison de Bourbon, qui devint en 1589 la maison de France. (Lavissee et Rambaud, III, p. 469-474).

pouvoir souverain qui disposait alors des couronnes, à la papauté. Moyennant le paiement d'un léger cens, il avait obtenu la confirmation de son titre et la reconnaissance des faits accomplis.<sup>3</sup> Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, le Portugal passait au rang des états souverains." (Lavisse et Rambaud, II, p. 668, 669).

Sans doute, il n'était qu'un petit royaume de quatre-vingt-dix lieues, taillé à même la Castille, et dont les institutions étaient calquées sur celles de sa puissante voisine.<sup>4</sup> Mais avec son sol fertile et sa longue étendue de côtes, jalonnées de bons

<sup>3</sup> Le royaume de Portugal se trouvait, à l'égard de l'Eglise, dans une véritable dépendance. Le pape Lucius II (1144-1145) avait consenti à prendre la couronne portugaise sous sa protection; mais le roi s'était engagé à payer au pape une redevance annuelle de quatre onces d'or. Saint Bernard, s'étant entremis dans cette affaire en faveur du roi, avait aussi obtenu qu'une rente de cinquante maravédís d'or pur serait payée à l'abbaye de Clairvaux. Plus tard, le pape Alexandre III (1159-1181) renouvela le traité avec le roi de Portugal; le tribut fut porté à deux livres d'or, payables chaque année entre les mains de l'archevêque de Braga. Sanche Ier (1185-1211), fils d'Alphonse Ier Enriquez, essaya de se soustraire à l'obligation du tribut. Innocent III maintint énergiquement ses droits de suzeraineté et obligea le roi à payer un acompte de cent vingt maravédís. (Lavisse et Rambaud, p. 479). — Alphonse I, en 1128, avant d'être roi, avait de même extraordinairement favorisé le clergé de son royaume sans doute afin de le gagner à sa cause, s'était engagé à bâtir à ses frais la cathédrale de Braga, dont il avait exempté de toutes charges les domaines, mis tous les bénéfices du diocèse à la nomination de l'évêque, renoncé à toute autorité royale sur cette église. Ces privilèges au clergé dépassant la mesure, les seigneurs et les rois eux-mêmes ne cessèrent de les enfreindre. De là conflits très aigus, excommunications fréquentes... (Voir Lavisse et Rambaud, III, p. 480). — Sanche II (1223-1245) n'ayant pu faire observer la charte qu'il avait accordée au clergé, le pape lui substitua Alphonse, comte de Boulogne, Alphonse III, qui promit... mais une fois roi ne tint pas ses promesses. Il fut excommunié comme l'avaient été Sanche II et Alphonse II. Les rois Denys, Alphonse IV, Jean Ier menèrent la lutte plus prudemment et avec plus de succès. Pierre le Justicier régla la question: " Les rois de Portugal avaient mis un siècle à conquérir leur royaume sur les Maures, et deux cent cinquante ans à conquérir leur indépendance sur le clergé. "

<sup>4</sup> Etaient nobles tous les combattants du camp de Ourique, ainsi que tout Portugais, qui, prisonnier des Maures, n'avait pas abjuré la foi.

ports, il n'a pas à craindre de jouer le rôle effacé de la Navarre. Il deviendra un état agricole, commerçant et, au 16<sup>e</sup> siècle, de hardis marins lui conquerront un superbe empire colonial.

La Castille avait profité de l'embaras où le désastre de Braga avait mis l'Aragon pour occuper sa capitale, Sarragosse. Ramire II, surnommé le Moine, successeur d'Alphonse le Batailleur, songeant plus aux intérêts éternels qu'aux temporels, se souciait assez peu de la querelle; il n'avait aucune objection à mettre ses états sous la protection du souverain castillan. Mais, ses sujets l'ayant détourné de ce dessein, il donna sa fille Pétronille à Bérenger IV, comte de Catalogne, qui parvint à se faire restituer Sarragosse et rompit tout lien de vassalité à l'égard du roi de Castille. Sous son fils, Alphonse II, l'union de l'Aragon (puissance maritime) était consacrée d'une façon définitive. La partie chrétienne de la péninsule ibérique se trouvait à ce moment partagée entre trois principautés, Castille, Aragon, Portugal, vivant chacune d'une vie bien distincte. Il existait une couronne aragonaise, une couronne castillane, une couronne portugaise, mais pas de couronne espagnole.

Le roi d'Aragon, Pedro II, le Catholique, qui avait pris part à la bataille de *Las navas de Tolosa*, se rendit à Rome pour demander l'annulation de son mariage avec Marie de Montpellier. Malgré le refus qu'il essuya sur ce point, il consentit à se faire couronner par Innocent III. Il déposa son diadème sur le maître-autel de Saint-Pierre, et le pape le lui remit, de telle sorte qu'il fut censé le tenir du Saint-Siège, auquel il s'engagea à payer une redevance annuelle.

En acceptant cette sorte de vasselage, le monarque aragonais entraît tout-à-fait dans les vues d'Innocent III, qui s'occupait d'organiser la société d'après les idées de son prédécesseur Grégoire VII, en plaçant la papauté au sommet et en lui rattachant tous les états chrétiens, sinon par l'hommage

féodal, du moins par une obligation, telle que le cens, laquelle était encore plus une marque de dépendance qu'un secours financier présenté au père commun des fidèles. Mais, étant donné le prestige qu'avait la papauté à cette époque, les princes ne se faisaient pas prier pour lui accorder cette preuve tangible de sujétion. Ils étaient souvent les premiers à l'offrir. C'est qu'ils y trouvaient une véritable consécration de leur propre pouvoir. Toutefois les nobles aragonais n'approuvèrent pas la démarche de leur souverain. Ils ne cessèrent de créer des embarras à la royauté à ce sujet jusqu'au jour où Pedro IV eut modifié l'acte de Pedro II.

Ce Pedro II périt dans la bataille de Muret, en 1213, en défendant les Albigeois contre Simon de Montfort. Il avait été entraîné à secourir les hérétiques par ses relations avec le comte de Toulouse.

Son fils, Jaime Ier, acheva d'arrondir le domaine d'Aragon-Catalogne en enlevant successivement aux Maures les îles Baléares et Valence (1228 et 1238). Mais avec son successeur la politique aragonaise prit une autre direction. Pedro III s'aperçut en effet que son royaume avait atteint ses frontières naturelles dans la péninsule et qu'il n'aurait pu s'y étendre qu'aux dépens des autres états chrétiens. Il porta ses regards ambitieux par-delà la Méditerranée. A une extrémité de cette mer intérieure les Vêpres siciliennes venaient d'éclater (1282) et avaient eu pour résultat le massacre de tous les Français partisans de la maison d'Anjou. Il en profita pour s'emparer de la Sicile et attaquer Naples, auxquelles d'ailleurs il prétendait avoir des droits par sa femme, Dona Constance de Souabe. Mais cette conquête le mit en opposition avec le pape, défenseur des souverains angevins. Martin IV l'excommunia.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Jaime II, second successeur de Pedro III, devait donner la couronne de Sicile à son plus jeune frère Frédéric et ainsi créer une nouvelle dy-

Cependant, à l'intérieur, la politique aventureuse de Pedro III et les sacrifices qu'elle exigeait avaient un autre effet. Elle amenait les nobles et représentants des villes à former une *union* pour la défense de leurs *fueros* (privilèges) et le redressement de leurs griefs. Cette association eut son étendard de guerre, son sceau de justice, son conseil et son armée. Elle humilia profondément la royauté. Sur ses instances et sous ses menaces, Pedro III dut restituer aux grands les fiefs dont il s'était emparé, prendre des engagements pour l'avenir et assurer des garanties aux sujets qui pouvaient redouter le zèle de ses officiers, choisir tous les juges parmi les Aragonais, ne pas étendre sa juridiction au-delà des frontières de son domaine. Le *justicia* (sorte de magistrat suprême), assisté d'un conseil de nobles et de bourgeois, fut investi du pouvoir de prononcer sur tous les procès. <sup>6</sup> La fortune des contribuables ne fut pas moins bien sauvegardée. "Aucun péage nouveau ne devait être établi. L'impôt sur le sel était

---

nastie, à l'extinction de laquelle l'île fit retour à l'Aragon. "L'occupation de la Sicile eut des résultats considérables, qui se produisirent chacun à son heure dans les siècles suivants. Elle donna aux habitants du bassin de l'Ebre ce champ d'expansion qui leur faisait défaut dans la péninsule. Elle prépara la conquête de Naples et des autres grandes îles de la Méditerranée. La marine catalane domina dans ce large bassin maritime, qui s'étend entre les Baléares, la Corse, la Sardaigne et l'Afrique. De là naquit aussi entre la France, alliée de la maison angevine, et l'Espagne, cet esprit d'hostilité qui fit explosion plus tard lors des grandes guerres d'Italie." (Lavisse et Rambaud, II, p. 715).

<sup>6</sup> Le *justicia* n'était tout de même pas cette espèce de tribun que certains historiens ont représenté comme toujours prêt à opposer son *veto* aux empiètements royaux. "Chargé d'examiner les sentences rendues par les divers tribunaux, il décidait s'ils avaient agi ou non conformément aux *fueros*. . . Sa grande originalité, c'est d'avoir eu pour objet de garantir les droits de chacun contre la tyrannie de tous, les franchises de la nation contre les empiètements du pouvoir, la fortune des sujets contre les convoitises du fisc, la liberté individuelle contre les abus des différentes juridictions ecclésiastiques ou laïques. Et cette conception fait le plus grand honneur aux Aragonais du moyen-âge." (Lavisse et Rambaud, II, p. 700).



aboli. La nation se faisait une large place dans les conseils de la couronne, où les trois ordres devaient avoir leurs représentants. Le roi ne pouvait, sans l'avis de ces délégués, faire la paix, ni déclarer la guerre. Enfin, il s'engageait à réunir tous les ans les Cortès. »<sup>7</sup>

Toutes ces concessions furent enregistrées dans le *privilegio general*, vrai monument des libertés aragonaises, qu'on a souvent comparé à la grande charte anglaise. (1283).

Mis en goût par cette victoire sur leur souverain, les nobles, quatre ans plus tard (1287), arrachèrent à Alphonse III un autre privilège, dit *privilegio de l'union*, par où leur était formellement reconnu le droit à l'insurrection.<sup>8</sup>

En outre, Valence et Barcelone avaient leur constitution et leurs Cortès. Elles se refusaient absolument à être gouvernées d'après les principes qui régissaient l'Aragon proprement dit.

---

<sup>7</sup> Lavisse et Rambaud, II, p. 714.

<sup>8</sup> Déjà par le *privilegio general* la noblesse s'était fait une belle part : elle avait fait sanctionner le maintien de ses juridictions, le droit de quitter l'hommage dû au souverain, la faculté de ne pas servir hors du royaume, ni au-delà des mers... etc... " Les principaux seigneurs de l'*union* remettaient leurs châteaux entre les mains de magistrats élus, appelés *conservateurs*, qui veillaient à empêcher toute défection. Le roi n'avait d'autre droit que de se défendre. Il était généralement vaincu, tous les nobles se considérant comme solidaires et s'unissant contre lui. " — Ferdinand le Catholique dira un jour : " Il est aussi difficile de diviser les nobles d'Aragon que d'unir ceux de Castille." Les *ricochombres* (c'était le nom espagnol de ces nobles formant une classe fermée très jalouse de ses droits) n'étaient pas aussi riches que les grands seigneurs de la Castille. Mais " ce qui leur manquait du côté de l'opulence, ils le rachetaient par un esprit politique beaucoup plus développé et une obstination qui est passée en proverbe ". Le contact avec les Catalans de Barcelone (riches marchands et hardis marins d'esprit tout républicain) donnait à la société aragonaise une physionomie absolument originale. Nulle part l'orgueil aristocratique ne se montra plus intraitable, et nulle part on ne vit un pareil sentiment du respect dû à la loi et à la liberté individuelle.

La plupart des villes de leur côté possédaient leur *fuero* ou charte municipale, qui leur garantissait des libertés et privilèges, variant avec les cités, mais généralement très étendus. Sarragosse avait un conseil de quinze jurats électifs, un conseil de trente-cinq citoyens élus de la même manière, et, " dans les cas les plus graves, on ouvrait les portes de la salle du conseil et tous les bourgeois étaient admis à délibérer avec les jurats ". " Il fallait au moins cent bourgeois pour que l'assemblée pût prendre une résolution valable... Plus d'une fois, Sarragosse et Valence se révoltèrent contre le roi et entrèrent dans l'*union* contre lui. Guillaume de Vinatea, un des jurats de Valence, osa tenir tête au roi Alphonse IV (1327-1336), qui voulait faire au préjudice du domaine royal des donations inconstitutionnelles, et proclama devant lui le principe *fuériste* de l'immutabilité de la loi... Cependant le privilège d'*union* condamnait le pays à une anarchie perpétuelle. Vainqueur de cette association à la bataille d'Epila, en 1348, le roi Pierre IV le Cérémonieux lacéra à coups de dague, en pleines Cortès, l'acte de concession qu'avait autrefois signé Alphonse III, et l'histoire d'Aragon prit dès lors un tour moins violent. "

Ajoutons qu'en Aragon les Cortès avaient une véritable autorité législative, intervenaient dans l'administration de la justice, connaissaient des plaintes formées contre les agents royaux et devaient être légalement convoquées au moins tous les deux ans. Elles se composaient de quatre ordres de l'état : clergé, ricochombres, nobles et communes. Les *ricochombres* étaient représentés par les chefs de huit maisons nobles mentionnées dans le *fuero* lui-même. Les députés des communes représentaient dix-huit bourgs, dix cités, trois communautés (Daroca, Calatyaad et Ternel, trois villes qui étendaient leur juridiction sur tous les bourgs des environs et formaient comme de petits états avec leurs lois, leurs revenus et leurs

vassaux). Dans l'intervalle des sessions, une commission de permanence composée de huit personnes, deux de chaque ordre, veillait au maintien des *fueros* et à la rentrée des deniers publics. <sup>9</sup>

Sans doute le roi était quelque chose de plus que l'Exécutif de nos états démocratiques, et il ne faudrait pas nous figurer les Cortès de Sarragosse, de Barcelone ou de Valence, comme nos chambres parlementaires d'aujourd'hui. Les Aragonais d'alors n'étaient pas tellement en avance sur leur temps qu'ils eussent à coeur tout d'abord la constitution d'un état vraiment fort et cohérent en prenant pour base l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Non, ils restaient des hommes du moyen-âge et mettaient encore les intérêts particuliers au-dessus des intérêts généraux. Nous en avons la preuve dans le souci qu'avaient les nobles de s'assurer des avantages personnels au détriment de l'autorité dirigeante. <sup>10</sup>

Toutefois, indépendamment de l'*union* des nobles (qu'on peut plutôt regarder comme une sorte d'institution révolutionnaire), le *justicia* et les Cortès, avec leur commission permanente, apportaient un tempérament très notable à l'absolutisme du souverain. Ce n'est pas dans l'Aragon du 14<sup>e</sup> siècle qu'on pouvait parler de l'omnipotence royale. Déjà l'intervention de la nation dans les affaires publiques y était positivement reconnue et les droits des sujets en tant que *justiciales* et contribuables efficacement garantis.

Revenons à la Castille. Alphonse X le Savant y avait succédé à Ferdinand le Saint (1252). Le seul agrandissement territorial dont il dota son royaume fut la province de Mur-

---

<sup>9</sup> Cf. Lavissee et Rambaud, III, p. 495.

<sup>10</sup> La royauté, telle que le moyen-âge l'avait transmise, était sainte aux yeux des peuples, mais mal obéie. Obligée de compter avec une aristocratie puissante et factieuse, avec un clergé richement doté, avec des communes turbulentes, elle était souvent sans forces contre tant d'ennemis.

cie. Encore le dut-il aux armes du vaillant roi d'Aragon, Jaime Ier, qui venait de s'emparer pour son propre compte des îles Baléares et de Valence. Alphonse X était amateur de science, de littérature, d'astronomie. Son code, les *sept parties* (siete partidas) a été comparé aux *établissements* de Saint Louis et aux *statuts* d'Edouard I. Mais ce qui le détourna des conquêtes, ce fut moins ses préoccupations intellectuelles que sa vaine convoitise de la couronne impériale et ses querelles de famille. A la chute des Hohenstaufen, le souverain castillan posa en effet sa candidature à l'empire devant les électeurs réunis pour donner un successeur à Guillaume de Hollande. Il obtint quatre voix sur sept. Mais Richard de Cornouailles, son rival, qui n'avait eu que la minorité des suffrages, le devança et se fit sacrer à Aix-la-Chapelle. Les papes d'ailleurs refusèrent de reconnaître ce singulier empereur, "incapable de les défendre en Italie et de rétablir l'ordre en Allemagne". Alphonse X dut se contenter du titre pompeux et vain de roi des Romains jusqu'en 1274, où Grégoire X confirma l'élection de Rodolphe de Hasbourg. Tout ce qu'il avait recueilli de son ambition, c'était la désaffection de ses sujets qui avaient dû en payer les frais.

Mais les maux que le futile caprice de son prince avait valus à la Castille ne furent rien à côté de ceux que lui infligea une longue lutte relativement à la succession royale, où le malheureux Alphonse dut se débattre entre son fils et ses petits-fils, et où intervinrent non seulement les rois de France et d'Aragon, mais encore les Maures de Grenade et d'Afrique. Un des résultats de ces dissensions intestines fut l'accroissement du pouvoir des nobles, dont les conflits devaient troubler si fâcheusement les règnes suivants jusqu'en 1474.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Le fils aîné d'Alphonse X, Ferdinand de la Cerda, étant mort dans une campagne contre les Musulmans en 1275, son second fils, Sanche, fut déclaré héritier. Mais la veuve de la Cerda, Blanche, n'entendit pas sacrifier les droits de ses propres enfants. Elle fit appel au concours de

Pratiquement, tandis que l'Aragon, sans être complètement à l'abri des luttes de parti, allait continuer à progresser normalement, la Castille devait, pendant plus de deux siècles, dépenser presque toute son énergie dans des guerres civiles et des querelles entre les grands du royaume.

---

Pierre III d'Aragon et de Philippe III de France. De là une longue guerre qui se compliqua encore, quand Alphonse s'étant brouillé avec Sanche proposa un partage équitable entre les réclamtants. Les Maures furent successivement appelés au secours des différentes factions. Alphonse X mourut en déshéritant son fils rebelle, Sanche. Mais son testament ne fut pas plus respecté que ne l'avait été sa volonté durant sa vie. Le règne de ce fils rebelle, Sanche IV (1284-1295), fut signalé par des luttes intestines entre les *Haro* et les *Lara*, dont les vassaux se partageaient à peu près tout le royaume. De terribles guerres civiles troublèrent encore les longues minorités des rois Ferdinand IV (1295-1312) et Alphonse XI (1312-1350), guerres dont les atrocités s'effacent pourtant devant celles qui marquèrent la rivalité des deux demi-frères Pierre le Cruel et Henri de Trastamare (1350-1369). On en sait l'origine. Alphonse XI s'était épris d'une dame noble, Léonore de Guzman, qui lui avait donné neuf fils et une fille. A sa mort, sa femme légitime, Marie de Portugal, et son fils Pierre, dit le Cruel, n'eurent qu'un désir, se venger. Ils firent périr Léonore et forcèrent ses fils à s'enfuir dans les Asturies. Cette lutte fratricide amena dans la péninsule Du Guesclin avec ses grandes compagnies appuyant le Trastamare et le Prince Noir (anglais), que Pierre le Cruel avait gagné en mariant deux de ses filles à deux de ses frères. Elle se termina au détriment de Pierre qui périt dans un guet-à-pens après une rixe terrible avec son frère Henri. Avec lui s'éteignit la maison royale de Bourgogne, qui régnait en Castille depuis Alphonse VII fils de la reine Uracca.

L'avènement de la maison de Trastamare n'apporta pas à la Castille le repos dont elle avait un si grand besoin. Les règnes de Henri II (1309-1379), de Jean Ier (1379-1390), de Henri III (1390-1406) furent relativement calmes. Mais les agitations recommencèrent de plus belle sous Jean II (1406-1454). Durant sa minorité (il n'avait que deux ans, quand il hérita de la couronne castillane), les rênes du gouvernement furent entre les mains de son oncle Ferdinand, roi d'Aragon. A la mort de celui-ci (1416), ses trois fils (Alphonse V, devenu roi d'Aragon, Jean II, roi de Navarre, Henri, grand-maître de Saint-Jacques) prétendirent gouverner le jeune souverain de Castille, comme avait fait leur père. Seulement, Jean II avait déjà donné sa confiance à Alvaro de Luna, qu'il avait créé comte et connétable. De là une guerre qui dura près de trente ans entre

En Castille pourtant l'exercice de la souveraineté ne rencontrait pas d'aussi fortes entraves qu'en Aragon. Là aussi il y avait des Cortès, composées des quatre ordres ou bras de l'état : prélats, ricochombres, chevaliers et gens de commune. Les prélats et les riches hommes (ricochombres) en faisaient partie de droit et s'y rendaient à volonté. Mais le roi y convoquait aussi qui il voulait. L'élection des chevaliers n'était soumise à aucune règle. Quant aux villes ou communes, elles finirent par trouver une charge trop lourde leur droit d'envoyer des délégués. Le trésor prit les frais à sa charge. En retour, il diminua le nombre des villes représentées. En 1315, quatre-vingt-dix villes avaient droit de représentation. A la fin du siècle suivant, dix-huit seulement s'en prévalaient. L'une d'elles, Guadalajara, votait pour 400 villes, bourgs ou villages. L'institution manquait de bases solides. Elle n'avait rien de régulier. Elle ne plongeait pas dans le coeur du peuple, lequel du reste n'existait pas encore au

---

le connétable et les princes aragonais, et où les seigneurs se divisèrent entre les deux camps au gré de leurs intérêts ou de leurs caprices. La guerre civile s'étendit à la Navarre et la déchira pendant plus de quarante ans (1445-1496).

Henri IV, dit l'Impuissant (1454-1474), avait eu de sa seconde femme, Léonore de Portugal, une fille, Jeanne, que les grands refusèrent de reconnaître comme héritière du royaume, parce qu'ils l'estimaient illégitime. Ceux-ci allèrent même jusqu'à déposer Henri IV en effigie sur la grande place d'Avila et offrirent la couronne à son frère Alphonse. Henri marcha contre les rebelles et les battit à Olméido. Mais après sa victoire, il leur donna toute satisfaction, bannit de la cour la reine et la princesse Jeanne, reconnut son frère Alphonse pour héritier. S'étant de nouveau brouillé avec ce dernier, il rappela sa femme et sa fille. Sur ces entrefaites, Alphonse mourut. Les seigneurs rebelles offrirent alors la couronne à Isabelle, soeur d'Alphonse et de Henri. Celle-ci ne voulant pas d'une hostilité ouverte avec son frère aîné réussit à arranger le traité de Guisando (1468), qui la fit l'héritière de Henri IV.

sens où nous entendons aujourd'hui ce mot.<sup>12</sup> En principe, il fallait le consentement des Cortès pour faire des lois ; mais en pratique le roi s'en passait la plupart du temps, sauf quand il s'agissait d'établir un nouvel impôt.<sup>13</sup>

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

<sup>12</sup> N'oublions pas que nous sommes au moyen-âge. En Espagne, comme ailleurs, l'esclavage à cette époque avait disparu, mais avait été remplacé par des serfs et colons cultivant les domaines seigneuriaux et payant des redevances. La condition de ces *solariegos* (c'est ainsi qu'on les appelait) n'était pas très enviable. D'après le *Fuero Viejo* " le seigneur pouvait prendre le corps du *solariego* et tout ce qu'il avait au monde ". Mais il y avait différence de traitement suivant les régions. Ainsi les *solariegos*, qui avaient peuplé la Castille du *douro* avaient le droit de quitter le sol et de chercher un autre maître si leur sort devenait trop rigoureux. Dans l'Aragon la condition des serfs était bien plus dure. " Les nobles aragonais et autres seigneurs du lieu qui ne sont pas d'Eglise, disent les *observances d'Aragon*, peuvent bien ou mal traiter, à leur volonté, leurs vassaux de servitude, et leur enlever leur bien, sans appel possible, et le roi ne peut s'entremettre en rien dans leurs seigneuries. " — Une particularité, c'est " qu'il y avait en Castille des districts qui choisissaient librement leur seigneur ". C'étaient des lieux dits de *Behetrias*. Tantôt l'exercice de ce droit ne souffrait pas de restriction : les *Behetrias de mar à mar* avaient la faculté de chercher un seigneur parmi toutes les familles et dans tous les pays du royaume. Tantôt le choix était limité aux membres d'une même famille (*Behetrias de familia*). Dans les deux cas, l'obéissance des vassaux n'avait d'autre terme que leur patience ou leur caprice. Si la protection devenait tyrannie, ils tentaient la chance de changer de patron. Certaines *Behetrias* avaient la faculté de renouveler sept fois par jour cette expérience. " (Lavisso et Rambaud, II, p. 705).

<sup>13</sup> Avec toutes ces chartes et privilèges dont jouissaient les différentes classes de la nation, les différents districts, les différentes villes ou communautés, il devenait à peu près impossible d'avoir l'unité de législation. C'est cependant cette unité que, en 1348, Alphonse XI tenta de réaliser en publiant l'ordonnance d'Alcala, qui interprétait et corrigeait les *Siete Partidas* (les sept parties) d'Alphonse X le Savant. Cette ordonnance formait le premier code général obligatoire, mais n'enlevait pas toute force légale à certaines autres compilations ou *fueros* de la noblesse non plus qu'aux chartes régionales.

## A travers les faits et les oeuvres

---

La guerre. — *Statu quo*. — Préparation d'offensive. — Succès partiels franco-anglais. — L'espoir de la victoire. — Un article important des *Etudes*. — Où sont la justice et le droit. — Une démonstration péremptoire. — Prions pour le triomphe de nos armes. — En Angleterre. — Menace de crise. — Une frasque du général Maurice. — Assaut contre le cabinet. — Une motion de M. Asquith. — Débat mouvementé. — Victoire de M. Lloyd George. — Annonce d'un complot irlando-germanique. — Arrestation de *Sinn-Feiners*. — L'attitude des nationalistes. — Où en est le *Home Rule* ? — Au Canada. — Fin de session. — Le budget. — Notre situation financière et commerciale. — Les nouveaux impôts.

---

**D**URANT les dernières semaines, la grande ruée allemande sur le front anglo-français semble avoir subi un temps d'arrêt qui se prolonge étonnamment. Malgré une température magnifique, les généraux du kaiser n'ont tenté aucune de ces offensives à outrance qu'ils ont multipliées pendant les mois de mars et d'avril. Dans les Flandres et en Picardie, ils sont restés relativement inactifs. Ce sont plutôt les troupes françaises et anglaises qui ont assumé l'initiative. Sur plusieurs points du front immense les Alliés ont dirigé contre l'ennemi des attaques énergiques qui ont été couronnées de succès. Cependant, on ne saurait douter que les Allemands ne se préparent à porter de nouveaux coups. Mais notre haut commandement paraît prêt à toutes les éventualités. Le général Foch, le nouveau généralissime, inspire une confiance absolue. On estime qu'il possède toutes les qualités d'un grand chef de guerre et qu'il se montrera, comme il l'a déjà fait, à la hauteur des circonstances. Le premier ministre britannique vient encore de faire de lui le plus brillant éloge.



D'autre part, il ne faut pas oublier que chaque semaine qui s'écoule rend la position des Alliés meilleure parce qu'elle permet aux contingents américains de s'accroître et de s'entraîner. Il est certain qu'en ces derniers temps les Etats-Unis ont prodigieusement intensifié leur effort. On nous affirme qu'ils ont expédié outre-mer jusqu'à 80,000 hommes par semaine. Il est assez probable que 500,000 soldats américains sont actuellement en France. On affirmait ces jours derniers qu'aux environs de Noël, ils seront deux millions. Cette masse fera sentir son poids dans les opérations, et les Allemands s'apercevront bientôt que l'effective coopération américaine fait plus que compenser l'effondrement russe, qui leur a été si favorable.

Le président Wilson ne cesse d'affirmer l'inflexible détermination de combattre jusqu'à la victoire. Dans un discours prononcé récemment à New York il a fait des déclarations catégoriques. " Nous avons deux devoirs à remplir, a-t-il dit. Le premier c'est de gagner la guerre, et le second, qui est intimement lié au premier, c'est de la gagner hautement et dignement, mettant ainsi en valeur non seulement le véritable caractère de notre puissance, mais aussi celui de nos intentions et de nos coeurs. D'abord, le premier devoir, celui que nous avons constamment à l'esprit jusqu'à ce qu'il soit accompli, c'est de gagner la guerre. J'ai entendu des personnes dire récemment que nous devons tenir prêts cinq millions d'hommes. Pourquoi se limiter à cinq millions ? J'ai demandé au Congrès de ne fixer aucune limite, parce que le Congrès se propose, j'en suis sûr, comme nous l'appuyons tous, de charger tous les navires qui peuvent transporter des hommes et du matériel de tous les hommes disponibles et de tout le matériel qu'ils peuvent contenir à chacun de leur voyage."

Il semble bien que ce ne soient pas là de vaines phrases. Les actes correspondent aux paroles. Et la puissante efficacité du concours américain, efficacité qui s'accroît et s'am-

plifiée de mois en mois, constitue l'un des meilleurs motifs de confiance qui puisse soutenir l'espoir des Alliés en la victoire finale.

\* \* \*

Mais cette victoire même, devons-nous bien y tendre, devons-nous en faire l'objet de nos aspirations et de nos sollicitations ? Une telle question peut paraître oiseuse. Elle ne l'est pas eu égard à certains états d'esprit, dont on peut constater l'existence en des milieux divers. Il y a parmi nous des gens qui ne désirent pas la victoire de la France et de l'Angleterre, et qui tiennent qu'on ne doit pas la désirer, encore moins la solliciter du maître des nations. Demandez-leur de prier pour la paix, pour la cessation de l'horrible cauchemar qui pèse sur le monde, ils le feront volontiers. Mais vous ne leur arracherez pas le mot " victoire ". Il semblerait que leurs lèvres comme leurs âmes se refusent à le préférer. La paix, tant que vous voudrez ! Mais la victoire, la victoire de la France, la victoire de l'Angleterre, notre victoire, non, ils ne feront pas écho aux invocations qui l'appellent ! La paix sans victoire, tel est leur mot d'ordre. Et pour quoi cela ? Parce qu'on leur a appris à mettre en doute, sinon à nier positivement, la justice de la cause défendue par les Alliés, parce que ceux-ci n'ont pas toujours été sans reproche, parce qu'ils ont pu commettre des fautes, parce que leur diplomatie a parfois *choppé*, parce que leurs objectifs ne sont pas tous également louables, parce que tel ou tel de leurs hommes d'Etat est discutable, telle ou telle de leurs déclarations inacceptable, telle ou telle de leurs formules inadmissible. Ne se défendant pas assez du sophisme, cédant facilement au préjugé, subissant l'influence trop exclusive des impressions douloureuses et des répercussions cruelles que la grande guerre inflige à notre pays, ils en sont venus à perdre de vue ou à résoudre de travers la question fondamentale, primor-

diale, à laquelle il faut toujours revenir et ramener les esprits égarés par les fausses représentations et les considérations secondaires. Dans ce colossal conflit, de quel côté est la justice, à qui incombe la responsabilité? Voilà ce que trop de gens oublient. Nous l'avons rappelé souvent au cours de ces chroniques mensuelles. Et voici que nous avons la satisfaction profonde de trouver dans la docte et sûre revue publiée à Paris, par les Pères de la Compagnie de Jésus, un travail magistral qui projette sur cette question une irrésistible clarté. Nous nous reprocherions de ne pas signaler ici cet article des *Etudes*,<sup>1</sup> où sont exposés avec tant de force persuasive des principes que nous nous sommes efforcé de défendre, depuis quatre ans, dans notre humble sphère.

L'auteur établit que pour faire la guerre il faut un juste titre et une juste cause, une valable raison de droit. Telle est la doctrine de saint Augustin qui fait sienne une définition célèbre de Cicéron : "*Justa autem bella solent definiri quae ulciscuntur injurias*, les guerres justes se définissent ordinairement celles qui ont pour but la réparation d'une injustice." Saint Thomas est du même avis, et Suarez le développe avec sa précision habituelle. Partant de là, l'écrivain des *Etudes* examine dans quelles conditions l'Allemagne a déclaré la guerre en 1914. " Pour qu'une guerre offensive soit juste, écrit-il, il faut qu'elle ait pour cause la violation, pour but la restitution d'un droit. Telles sont les limites étroites du juste rigide. Et en dehors de ces limites, aucune guerre offensive n'est permise. *Nihil honestum esse potest, quod justitia vacet*. Je ne ferai pas au lecteur français ou allié le tort de supposer qu'il ait le moindre doute sur l'injustice de l'agression allemande. Mais ces pages peuvent tomber sous les yeux d'un neutre. En droit international, un neutre est,

---

<sup>1</sup> *La guerre et la paix, d'après le droit naturel chrétien. Etudes*, 5 avril 1918.

par définition, un être collectif ou individuel, qui, ou bien professe ne rien savoir de la justice ou de l'injustice des belligérants et vaque tranquillement à ses affaires, ou bien, tout en prononçant au fond de son âme sur la question de justice, estime qu'il est, pour diverses raisons, de son devoir ou de son intérêt de se tenir à l'écart du conflit. On rencontre dans la guerre actuelle, comme dans les autres, des neutres de ces deux sortes. Aux uns et aux autres, mais surtout aux premiers, s'ils s'étonnent de la tranquille certitude avec laquelle nous affirmons l'injustice de l'agression allemande, il faut adresser la prière de ne point voir, dans notre unanimité de sentiment, un cas d'hallucination collective. Notre conviction est raisonnée, raisonnable. Elle repose sur les principes de droit naturel que je viens de rappeler. Si un neutre n'est pas de notre avis, demandons-lui amicalement : " Quelle terre allemande, quel territoire sur lequel l'empire allemand avait un droit strict, la Russie, la France et l'Angleterre avaient-elles envahis, occupés, avant le mois d'août 1914 ? Quel droit concédé par les usages internationaux, quel traité avions-nous lésé, aux dépens de l'empire allemand ? Quelle injure avons-nous faite à la réputation, à l'honneur, au drapeau allemand ? " Et donc l'Allemagne est, d'après la droite raison, un injuste agresseur. "

L'auteur répond ensuite à ceux qui essaient de prétendre qu'on ne peut se prononcer maintenant sur la question de justice et de responsabilité. Et voici de quelle façon péremptoire il écarte ce sophisme. " Inutile de prendre l'échappatoire des secrets de la diplomatie, d'en appeler à l'histoire qui sera faite quand nous serons morts, lorsque l'on videra les tiroirs des hommes d'Etat de notre génération. Ce qu'on publiera, si jamais l'on publie tout, pourra édifier nos neveux sur la perspicacité de certains hommes publics, sur la moralité du personnel politique de notre temps. Mais les questions de justice et d'injustice sont indépendantes de la pru-

dence et des intentions des mortels. Que penserions-nous d'un juge qui mesurerait ses verdicts, non sur le droit, mais sur les intentions des plaideurs? Les Alliés ont, d'ailleurs, à agir maintenant, et non pas dans cinquante ans. Ils n'ont pas à scruter le fond du coeur de Guillaume II — ce qui est réservé à Dieu seul — mais à considérer si, oui ou non, ils ont violé les droits stricts et certains de l'Allemagne. Notre conscience est tranquille là-dessus. Et si les neutres — comme c'est leur droit — ne s'en rapportent pas à notre témoignage, qu'ils en croient du moins les représentants autorisés de l'empire allemand. ” L'auteur démontre ici qu'aucun des porteparoles de l'Allemagne n'a pu alléguer le moindre passe-droit, la moindre occupation de terre allemande, la violation la plus insignifiante des conventions. Il rappelle les circonstances qui ont marqué l'attaque brusquée de l'Autriche contre la Serbie, en dépit des acquiescements presque absolus de celle-ci à l'ultimatum autrichien, et il établit qu'elle était indéfendable.

Puis abordant un autre aspect de la question, il démolit la prétention de ceux qui ne voient dans la présente guerre qu'un conflit d'impérialismes également coupables et d'ambitions désordonnées. “ Ceux des neutres, dit-il, qui font profession de faire abstraction du juste et de l'injuste dans la guerre actuelle, n'y voient d'un côté et de l'autre que des impérialistes en conflit d'appétit; et les socialistes français ou anglais votant les crédits de guerre leur paraissent s'être mis dans le même cas que les socialistes du Reichstag. Rien de plus logique que de telles appréciations, si l'on envisage la question après s'être rétréci par des écailles l'angle visuel. Mais si l'on garde intacte sa vision, on voit vite que les socialistes de l'Entente votant les crédits coopèrent à une action honnête, à la légitime défense contre un injuste agresseur, tandis que les socialistes allemands — toute erreur subjective de leur part mise hors de question — coopèrent à une

guerre offensive injuste. Si c'est être impérialiste que d'espérer qu'au bout de tous les sacrifices qu'on nous a imposés en nous imposant cette guerre, nous en retirions des avantages politiques, territoriaux, économiques, je suis aussi impérialiste que le plus impérialiste des Allemands; mais il y a une nuance entre notre impérialisme et celui des empires centraux. Les avantages que nous espérons de cette guerre sont avouables, honnêtes, conformes à la justice. Nos appétits sont réglés. Si par malheur nos ennemis venaient à retirer de leur injuste offensive quelque avantage, ils ne le devraient qu'à la force brutale. Les règles de la justice sont supérieures aux conflits, aux appétits et même aux jalousies de la fourmilière humaine. ”

Le théologien qui tient ici la plume parle du droit d'intervention. Il cite la parole de saint Thomas d'Aquin: “ Tolérer les injustices commises à l'égard des autres est une imperfection ou même un vice, si l'on peut sans trop d'inconvénients résister au délinquant. ” Et il examine les cas où l'intervention est justifiée et même commandée. Puis il continue: “ En mobilisant pour soutenir la Serbie, injustement attaquée, la Russie usait donc de son droit certain, et Guillaume II ne pouvait y trouver à redire. C'est donc contre tout droit que l'Allemagne déclara la guerre à la Russie, puis à la Belgique qui n'en pouvait mais, puis à la France dont la mobilisation était parfaitement légitime. Dans ces conjonctures, l'Angleterre, libérale et unioniste, malgré les protestations de quelques radicaux et socialistes, jugea qu'il était de son devoir de prendre la cause de la Belgique, dont elle avait garanti la neutralité, et pensa qu'il était de son honneur de ne pas abandonner la France avec laquelle, bien que libre de tout engagement, elle sympathisait. Le ministre des Affaires étrangères ne dissimula pas à la Chambre des communes qu'il y allait, non seulement du devoir et de l'honneur, mais aussi de l'intérêt majeur de l'Angleterre. Depuis, MM. As-

quith et Lloyd George n'ont jamais fait mystère de cette coïncidence du devoir et de l'utilité. Pour l'Angleterre, comme pour nous, le devoir est très lourd, à quoi bon le dissimuler ? Ce n'est pas un déshonneur, pour nous aider à le remplir jusqu'au bout, de nous proposer quelques mobiles réalistes, tout en restant décidés à ne pas excéder, au règlement final, les bornes de la justice. ” Poursuivant cet examen en considérant l'intervention successive du Japon, de l'Italie, de la Roumanie, des Etats-Unis, etc., l'auteur de l'article s'écrie : “Du premier au dernier, nous avons donc le droit pour nous. Dieu nous donne de le faire triompher ! ”

Mais ce voeu est-il légitime ? Le savant écrivain des *Etudes* signale ici, pour y répondre victorieusement, cette objection singulière que nous avons mentionnée plus haut. “ Un petit nombre de neutres, écrit-il, ont avancé que les Alliés ne peuvent pas prier pour la victoire, mais seulement pour la paix. Ces neutres, qui appartiennent à la catégorie de ceux pour qui les problèmes du juste sont insondables, ont confondu notre situation avec celle qu'ils ont arbitrairement adoptée. Mais les belligérants ne sont pas neutres. D'abord, il leur est permis à tous de demander à Dieu la paix, pour vivre tranquilles, avec cette stipulation de la liturgie — *ut inimicorum nostrorum feritate depressa*, après avoir réprimé la brutalité de l'ennemi—ce qui est tout à fait honnête sur les deux fronts des combattants, quelle que soit d'ailleurs la valeur juridique de la cause qu'ils défendent. Ensuite le belligérant, qui a pour lui le droit, peut très bien demander la victoire à Dieu. Cette victoire, on doit convenir qu'il lui est permis de la désirer avec tous les avantages qu'elle entraîne. Car nous pouvons demander à Dieu tout ce que nous pouvons vouloir honnêtement, suivant la doctrine de saint Augustin que Suarez résume en ces termes : *Licite petitur, quidquid honeste desideratur*. Enfin, si l'on ne peut pas établir une stricte obligation pour le juste belligérant de demander à

Dieu la victoire — bien qu'il soit facile d'imaginer des cas où cette obligation existerait, comme celle de prier pour notre pain quotidien — c'est grandement honorer Dieu que de prier ainsi. Croire un homme sur parole, c'est l'honorer parce que c'est rendre hommage à sa science et à sa véracité, et c'est ainsi que nous honorons Dieu par l'acte de foi. Nous l'honorons aussi par la prière, parce que prier, c'est avouer avec confiance la sagesse, la puissance miséricordieuse de Dieu. Prier pour la victoire, quand on a conscience d'avoir le bon droit pour soi, c'est de plus honorer la souveraine justice."

Tout cet article des *Etudes*, le quatrième d'une série, est à lire. La sûreté de la doctrine s'y allie à la vigueur du raisonnement, à la clarté de l'exposition, à la précision et à la netteté du style. Il nous a paru extrêmement opportun d'en offrir de larges extraits aux lecteurs de la *Revue canadienne*.

\* \* \*

En Angleterre le cabinet de M. Lloyd George a subi un nouvel assaut, dont l'issue a failli lui être fatale, mais dont il est encore sorti victorieux. Le général Maurice, directeur des opérations militaires au ministère de la guerre, depuis 1915, avait été récemment relevé de cette charge, et l'on avait annoncé qu'il allait servir au front. L'attention publique avait été attirée sur sa personnalité, peu auparavant, par une communication qu'il avait faite aux journaux, et dans laquelle il y avait un mot fâcheux à l'adresse du généralissime, le général Foch. Il lui était réservé de produire une sensation encore plus grande. Le 6 mai, il adressait à la presse de Londres une lettre dans laquelle il accusait, ni plus ni moins, le premier ministre et le chancelier de l'échiquier d'avoir fait au Parlement et à la nation des déclarations fausses sur la conduite de la guerre. Cette dénonciation fit éclat. Elle provoqua d'ardents commentaires. Et les ennemis du gouver-



nement actuel s'en emparèrent comme d'une arme terrible. Mis en cause, le premier ministre et M. Bonar Law résolurent de donner au général Maurice l'occasion de prouver ses affirmations. Le chancelier de l'échiquier annonça à la Chambre des communes, au nom du ministère, que celui-ci allait demander à deux juges d'agir comme tribunal d'honneur pour élucider cette question de véracité officielle. Mais le chef du parti libéral, M. Asquith, donna avis qu'il proposerait la nomination d'un comité de la Chambre chargé de faire une enquête relativement aux graves allégations du général. Cette attitude indiquait que les adversaires parlementaires du cabinet entendaient provoquer une crise. La situation de M. Lloyd George était extrêmement difficile, et beaucoup de journaux pronostiquaient sa chute. Le *Times* disait dans sa colonne de rédaction : " Aucun gouvernement ne saurait paraître ignorer ni se borner à démentir une imputation comme celle du général Maurice. A moins qu'elle ne soit l'objet d'une enquête impartiale et qu'elle ne soit démontrée fausse, elle ébranlera profondément la confiance publique dans toutes les déclarations émanant du banc ministériel. "

C'est le 9 mai que la motion de M. Asquith a été discutée aux Communes. Le débat attendu avait attiré l'auditoire des grands jours. Cet auditoire n'a pas été désappointé. La séance a été dramatique. M. Asquith, en proposant sa motion, se défendit de vouloir renverser le gouvernement. Son but était uniquement de faire tirer au clair les accusations du général Maurice par le seul tribunal compétent, c'est-à-dire par la Chambre des communes. Le discours du chef libéral n'a pas été très combatif. Tout le monde se disait cependant que, si sa motion était adoptée, le ministère se retirerait. L'avis adressé aux députés ministériels par les *whips* déclarait catégoriquement que la résolution de M. Asquith serait considérée par le cabinet comme un vote de censure. Et M. Lloyd George l'a répété dans son discours. Le premier ministre a

fait une charge à fond de train contre le général Maurice. Il a dénoncé l'acte, commis par cet officier haut gradé, comme une faute grave. Puis il a démontré que toutes les déclarations signalées comme fausses avaient été fondées absolument sur des informations provenant du bureau même de sir Frederick Maurice. Si ces déclarations étaient erronées, comment se fait-il qu'il n'en ait pas signalé immédiatement l'inexactitude aux ministres ? Non, il est resté coi, il n'a pas soufflé mot, il n'a pas averti ses chefs hiérarchiques, il n'a pas prévenu les membres du gouvernement. Et tout à coup, après des mois, au mépris de toute discipline et de toute loyauté, il a lancé dans la presse contre le premier ministre et le chancelier de l'échiquier des accusations retentissantes de fausses représentations, capables de provoquer l'animadversion populaire et de produire un résultat désastreux.

M. Lloyd George a annoncé qu'après réflexion il avait décidé de ne pas persister dans la nomination d'un tribunal d'honneur composé de deux juges, mais qu'il préférerait mettre les faits devant le public et laisser celui-ci rendre son verdict. Voilà pourquoi il repoussait la motion de M. Asquith. Il s'est plaint d'avoir été traité déloyalement, et il a dénoncé tous les actes de guérilla politique commis à intervalles réguliers en un temps comme celui-ci. Il s'est écrié : " Nous avons dû faire une battue à travers les dossiers, les pièces originales, les lettres, les comptes rendus d'entrevues, pour reviser tout le travail du cabinet de guerre depuis douze mois. Et cela dans un tel moment ! J'arrive de France, où les généraux m'ont dit comment les Allemands préparaient silencieusement ce qui serait peut-être le plus terrible coup de la guerre. Les Teutons le portent actuellement. Nos chefs m'ont soumis les besoins de l'heure présente et je veux y donner mon attention. Au nom de notre patrie dont les destins tremblent dans la balance, je demande avec instance et avec supplica-

tion qu'il y ait une fin à cette guerre d'embuscade." Le discours du premier ministre a rallié la Chambre des communes. Le débat n'a pas langué. On désirait vider l'incident fâcheux et malencontreux. Le vote s'est pris avec le résultat suivant : pour la motion Asquith 106, contre 293. Ceci est incontestablement un échec funeste pour le prestige de l'ancien premier ministre. Nous estimons que la Chambre des communes anglaise a sagement agi. Les conflits parlementaires et les crises ministérielles ne sont pas de mise en ce moment.

La tâche du gouvernement est formidable. Outre la guerre, il doit faire face à une grave situation intérieure. La question irlandaise est toujours menaçante. Le mouvement de résistance à la conscription semble universel. Nous nous demandons comment le ministère pourrait appliquer cette mesure à l'Irlande. La guerre civile serait une bien douloureuse et bien dangereuse complication dans le moment actuel. Et la tentative de mettre la conscription en vigueur par voie coercitive la ferait sans doute éclater. Le terrain est bien préparé si l'on en croit les révélations faites récemment par les autorités britanniques à Dublin et les arrestations de *Sinn Feiners* auxquelles on a procédé. Le maréchal French, qui vient d'être nommé lord-lieutenant d'Irlande, a lancé une proclamation pour annoncer qu'on a découvert un complot allemand auquel ont pris part plusieurs des chefs de l'agitation irlandaise et dont l'objet est de déchaîner une révolution en Irlande. Le Dr Edward de Valera, président du *Sinn Fein*, Arthur Griffin, l'un de ses promoteurs les plus violents, la comtesse Markievicz, le Dr Dillon, William Cosgrave, député de Kilkenny, et un bon nombre d'autres ont été arrêtés. On ignore encore les détails du complot. Les organes du gouvernement prétendent qu'il a par devers lui des preuves accablantes. Les chefs irlandais demandent que ces preuves soient produites et manifestent leur incrédulité. Des journaux comme le *Times* de Londres proclament eux-mêmes que le

ministère doit à l'opinion tous les éclaircissements possibles. " Il est très nécessaire que cela se fasse, dit le grand journal anglais, ne fût-ce que pour dissiper les nuages de rumeurs sensationnelles qui se sont rassemblés la semaine dernière. Les arrestations ne sont que les mesures préliminaires, et le gouvernement sera bien avisé de révéler dans le plus bref délai la substance des preuves qui ont motivé ces arrestations et de faire suivre cela d'actions. Un délai superflu serait un véritable malheur. Des milliers d'Irlandais dupés devraient apprendre immédiatement par des témoignages irrécusables qu'ils sont les instruments aveugles d'un mouvement alimenté par l'or allemand. Il est naturel de supposer que des hommes convaincus d'avoir été dupés seront avides d'effacer une tache sur le beau nom de l'Irlande. "

Les chefs nationalistes, dont le gouvernement proclame lui-même la non-participation au complot allemand, se déclarent tout à fait sceptiques sur son existence réelle. Il est certain que, si l'administration a des preuves, il importe qu'elle en produise assez pour convaincre l'opinion en général. Autrement les *Sinn Feiners* passeront pour des persécutés et des martyrs du patriotisme. Chose remarquable, tout en se montrant peu convaincus de la réalité de la conspiration irlando-germanique et en protestant contre l'arrestation des agitateurs du *Sinn Fein*, les leaders nationalistes se défendent de toute solidarité avec ceux-ci. M. Dillon, successeur de Redmond, a pris soin, dans un récent manifeste, de signaler nettement le fossé qui les sépare. " On a attiré mon attention, a-t-il dit, sur l'assertion que, moi et le parti irlandais dont je suis le chef, nous avons adopté les méthodes du *Sinn Fein* et sommes entrés dans le *Sinn Fein*. Ces affirmations sont entièrement fausses et sans fondement. Loin d'en être ainsi, je suis plus convaincu que jamais que la politique du *Sinn Fein* est mauvaise et folle, vouée à la défaite et au désastre. "

Le gouvernement n'a pas encore énoncé sa politique relativement au *Home Rule*. Le projet de loi accordant à l'Irlande un parlement autonome sera-t-il présenté bientôt ? Et s'il l'est, comment sera-t-il accueilli ? C'est là une des graves questions du moment.

\* \* \*

Au Canada, notre session fédérale s'est terminée le 23 mai. Elle a été courte et assez remplie. La pièce capitale des dernières semaines a été la présentation et la discussion du budget. C'est l'honorable M. Maclean, le ministre des finances intérimaire, qui a été le porte-parole du ministère en cette occasion. Nous puisons dans son exposé les renseignements suivants. Durant l'exercice terminé le 31 mars 1918, le revenu du Canada s'est élevé à la somme de \$258,000,000 environ. Sur ce total les douanes ont fourni \$146,000,000 et le revenu intérieur—les contributions indirectes — \$27,000,000. Les dépenses payables à même le revenu ont été pour le même exercice de \$173,000,000. Elles comprennent \$45,000,000 pour l'intérêt sur la dette, \$7,000,000 pour les pensions aux soldats, \$25,000,000 avancés au Canadien-Nord, et \$7,000,000 avancés au Grand-Tronc-Pacifique. Les dépenses payables à même le capital ont été de \$30,000,000. Les dépenses totales, à l'exclusion des dépenses de guerre, se sont élevées à \$203,000,000. Comme le revenu a été de \$258,000,000, il y a donc eu un excédent de \$55,000,000 applicable aux frais de la guerre. Pour l'exercice 1918-1919, le ministre des finances intérimaire évalue le revenu total à \$270,000,000 et les dépenses totales, à l'exclusion des frais de guerre, à \$230,000,000, ce qui laisserait un surplus de \$40,000,000 applicable à ceux-ci. Il estime que nous aurons à payer cette année, seulement pour l'intérêt de la dette et les pensions, \$78,000,000.

Du mois d'août 1914 au 31 mars 1917, nous aurions dépensé pour les nécessités de la guerre \$553,437,036. Durant l'année terminée le 31 mars 1918, cette dépense s'est élevée à \$345,000,000 approximativement. Ceci, au 31 mars dernier, formait un total de \$898,000,000 que nous avons déboursé pour notre participation à la guerre depuis qu'elle est commencée. Ce montant, dit le ministre, comprend toutes les dépenses faites au Canada, en Grande-Bretagne, en France, ainsi que l'entretien de nos troupes d'outre-mer.

L'honorable M. Maclean a donné cet aperçu de la dette du Canada. Elle s'élevait avant la guerre à environ \$336,000,000. Il s'agit ici de la dette nette. Elle dépasse aujourd'hui un milliard de piastres, et l'on estime que, lorsque tous les comptes de l'année 1917-1918 seront clos, elle atteindra environ \$1,200,000,000. Cette énorme augmentation est due presque entièrement aux dépenses de la guerre.

Les statistiques de notre commerce sont très satisfaisantes. En 1913, nos importations dépassaient de \$300,000,000 nos exportations. En 1918, le chiffre de nos exportations l'a emporté de \$625,000,000 sur celui de nos importations. Notre commerce global, qui était d'environ un milliard en 1913, s'est élevé à plus de deux milliards et demi en 1918.

Il faut maintenant passer à un chapitre gravement intéressant, celui des impôts. L'année dernière le gouvernement avait fait voter une taxe sur le revenu. Les revenus de \$1,500 pour les célibataires et de \$3,000 pour les gens mariés en étaient exemptés. Cette année, la taxe sur le revenu est augmentée considérablement. L'exemption ne bénéficie qu'aux revenus de \$1,000 pour les célibataires et de \$2,000 pour les gens mariés. La taxe est de deux pour cent pour les revenus excédant \$1,000, dans le cas des célibataires, et excédant 2,000 dans le cas des gens mariés. Elle est de quatre pour cent sur tout revenu excédant \$1,500, pour les célibataires, et excédant \$3,000 pour les gens mariés. De plus il y a une taxe supplé-

mentaire de deux, cinq, huit, dix, quinze, vingt, vingt-cinq, trente, quarante, quarante-cinq et cinquante pour cent sur les excédents de revenu de \$6,000 à \$1,000,000. Enfin, il y a une surtaxe de cinq, dix, quinze et trente-cinq pour cent sur le revenu excédant \$6,000, \$10,000, \$100,000, et \$200,000. D'après ces données, la taxe sur le revenu avec la taxe supplémentaire et la surtaxe pourra donner des résultats comme ceux-ci. Pour \$3,000 de revenu, une personne mariée paiera \$20; pour \$10,000 elle paiera \$392; pour \$30,000 elle paiera \$2,702; pour \$100,000 elle paiera \$17,607; pour \$500,000 elle paiera \$195,407; pour \$1,000,000 elle paiera \$499,157; pour \$2,000,000 elle paiera \$1,228,157. Cette échelle peut donner une idée du fonctionnement de la loi.

Le ministre a aussi fait adopter une augmentation des droits d'accise sur les tabacs et les cigares, un droit de 10 centins par livre sur le thé, et une augmentation sur le café, sur les billets de wagons-lits et de wagons-salons, une imposition sur les allumettes, sur les cartes à jouer, une taxe sur les automobiles, les gramophones, etc. Le gouvernement espère tirer de ces mesures un accroissement considérable de revenu. Le ministre des finances intérimaire a annoncé un emprunt probable de \$280,000,000 pour l'exercice 1918-1919.

Il est évident que la guerre mondiale impose un lourd fardeau au peuple canadien comme à toutes les nations en guerre. Puisse une paix honorable venir bientôt mettre fin à tous ces sacrifices, dont les sacrifices d'argent ne sont pas les plus douloureux!

**Thomas CHAPPAIS.**

Québec, 28 mai 1918.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA DOCTRINE DE VIE, par le Père Gillet, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris (6e).

Ce nouvel ouvrage du Père Gillet répond à un véritable besoin. On n'y trouvera pas une exposition scolaire et complète de la doctrine catholique, ni une analyse détaillée de la vie chrétienne, mais seulement l'essentiel de la doctrine et une méthode d'adaptation de la vérité aux conditions générales de toute vie désireuse de se retremper à ses sources. — Avant d'être imprimées ces pages ont été soumises au jugement de théologiens autorisés et à l'expérience de quelques âmes d'élite. De tous côtés on a vivement encouragé l'auteur à les publier, car elles sont de nature à faire beaucoup de bien.

\* \* \*

LES VRAIS PRINCIPES DE L'EDUCATION CHRETIENNE, par le Père Monfat, de la Société de Marie, chez Téqui, 82, rue Bonaparte, à Paris (6e).

Il ne fallait pas que ce magistral traité risquât de tomber dans l'oubli. Un confrère et disciple de l'auteur nous le rend aujourd'hui, revu et un peu allégé. Une préface forte et suggestive de Mgr Lavallée l'introduit dans l'actualité, en montrant l'urgence d'une application fidèle de ces "vrais principes" pour l'oeuvre morale d'après-guerre. A l'école du Père Monfat, les parents et les maîtres s'éclaireront encore sur la grandeur de leur tâche et sur la manière de façonner des âmes de chrétiens en même temps que des esprits cultivés. Qu'ils lisent et méditent, en particulier, toutes ces pages substantielles et savoureuses où l'auteur les presse d'imprégner de la foi leur propre vie et leur propre pensée, comme leurs procédés d'enseignement et d'éducation !

\* \* \*

RETRAITE DE DAMES, par le chanoine Millot, chez Téqui, à Paris.

Les prédicateurs de retraites seront reconnaissants à M. le chanoine Millot, vicaire-général de Versailles, de continuer la publication des *Re-*



traîtes qu'il a composées et prêchées dans le cours de son ministère. Il y a six mois, c'était une retraite de jeunes filles, parvenue déjà à sa seconde édition et dont une traduction en anglais est réclamée en Amérique. Aujourd'hui, c'est une retraite de dames et de mères chrétiennes qui possède les mêmes qualités que sa devancière; dans les plans, ordre et clarté; dans les développements, esprit surnaturel, chaleur et adaptation parfaite à l'auditoire spécial auquel s'adresse le prédicateur.

\* \* \*

LES CROYANCES FONDAMENTALES, par Mgr Tissier, évêque de Châlons, chez Téqui, à Paris.

L'infatigable évêque de Châlons écrit un nouveau livre " pour les gens du monde ", afin de les aider à s'instruire des vérités fondamentales de la religion catholique. Le but que se propose Mgr Tissier est un but apostolique. " L'expérience de la guerre, qui nous a mis en rapport avec des hommes du monde de toute sorte, civils et militaires, nous a confirmé dans la pensée que nous avons depuis longtemps, que la société française, dans les milieux bourgeois et populaires, n'est pas si irréligieuse qu'ignorante des vérités les plus élémentaires de la religion. " L'évêque ne s'adresse pas aux théologiens, qui pourraient fournir des raisons peut-être plus profondes, mais aux gens du monde qui n'ont pas le loisir de se livrer eux-mêmes à des études savantes, comme on le verra par la table des matières: Il y a une vérité. — Il y a un Dieu. — Il y a une destinée. — Il y a une religion. — Il y a un ordre surnaturel. — Il y a une Eglise. — Il y a des mystères et des miracles possibles. — Il y a des miracles démontrables. — A lire Mgr Tissier, ses lecteurs éprouveront le même charme qu'ont éprouvé ses auditeurs à l'entendre et trouveront même profit.

\* \* \*

LE VEN. COLIN ET LA SOCIÉTÉ DE MARIE, par A. Cathevet, chez Téqui, à Paris.

Ceci pourrait passer pour un petit traité d'humilité en action. L'"action", c'est la vie du fondateur des Maristes qui la fournit; et l'on y fera aisément ample moisson de traits d'humilité aussi saisissants qu'attrayants. Attrayants surtout. L'humilité est bien une vertu qui fait à plusieurs l'effet d'être assez rébarbative, presque inaccessible. Ici, à travers ces pages, nous espérons vraiment qu'il n'est personne qui ne la trouve

aimable. Et l'on y trouvera surtout qu'elle n'est pas faite seulement pour les saints, mais pour tout le monde, et non seulement en ce sens que tous le monde est appelé à la sainteté, mais parce que sans humilité il n'y a pas de perfection même purement naturelle, pas de vie vraiment "humaine", pas de bon sens. Tout ce qui veut rester équilibré doit être à base d'humilité. L'orgueil, tout ce qui s'appelle orgueil, est principe de déséquilibre. Rien d'"humain" sans humilité, pas plus dans la vie des peuples que dans la vie des individus; et la guerre actuelle nous donne un exemple effrayant des excès où l'orgueil collectif peut entraîner une race. On trouvera tout cela, et beaucoup d'autres choses encore, dans ce petit livre, où nous souhaitons à tout le monde de venir chercher intérêt et édification.

\* \* \*

LE PURGATOIRE, par L. Rouzic, chez Téqui, à Paris.

Le *Purgatoire* est fraîchement sorti des presses, puisque l'imprimatur porte la date du 23 octobre 1917. L'auteur se propose un double but : 1o nous faire éviter les souffrances du purgatoire; 2o délivrer ceux qui les endurent. Mais que de questions soulève ce seul mot, le *Purgatoire* ! Où est-il? Quel est l'état des âmes qui y pénètrent? Quelles sont leurs peines? Ont-elles des joies? Combien de temps restent-elles dans les flammes? Quel est le rôle des anges à leur égard? En quoi consiste l'intervention de la Sainte Vierge? Quels actes de notre part peuvent les soulager et terminer leur peine ?

Toutes ces questions et bien d'autres qui nous touchent de fort près sont abordées et traitées avec la certitude que donne la théologie et une émotion communicative et prenante. Qui de nous peut être sûr de n'avoir pas à faire bientôt le pèlerinage du purgatoire ?

Ainsi les conséquences de la guerre ne se bornent pas à la défense de la Patrie et au maintien de l'intégrité de son territoire; elles atteignent les âmes dans leur vie intime et leurs intérêts les plus chers.

\* \* \*

LE BIENHEUREUX CATTOLONGO, par le Père Guillermin, des Jésuites, à la Maison de la *Bonne Presse*, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Cette biographie d'un saint, — qui ne s'adresse pas à des lecteurs trop jeunes — est plus captivante que n'importe quel roman. C'est du vécu,

mais dépassant l'imagination. Un prêtre éminent, docteur en théologie, et qui tient à passer pour un idiot : un " embusqué " — grâce à une recommandation épiscopale — qui n'ira pas à la gurre mais sauvera des milliers d'existences ; un simple qui, trouvant sa voix trop rude, fait chanter les louanges divines par des canaris et impose silence à des oies bruyantes ; un ascète qui affecte des manières d'ivrogne, un modèle de chasteté et de retenue manifestant sa joie par des pirouettes, un modèle d'activité qui se dit bon tout au plus à jouer avec des enfants, un rustre " né parmi les choux ", un mendiant — presque un voleur — qui demande aux passants " une prise " ou " l'heure " et se fait remettre tabatière ou montre. Quel original !... Mais cet homme étrange est passionné pour la charité, il va fonder et entretenir un hôpital géant — la " Petite Maison " — qui abritera un jour 7 000 vies humaines parmi lesquelles tout ce qu'on peut trouver de plus hideux dans une collection d'horreurs, et dont il fait sa famille bien-aimée. Parmi ces débiles, ces malades, ces abandonnés, ces converties, il va recruter, miracle réel ! sept Congrégations ou Ordres religieux cloîtrés, qu'il dirige vers la perfection. Il n'est point aisé de résumer ce livre ; il est plus simple de dire au lecteur : Prenez, lisez, et faites lire la vie de ce saint Vincent de Paul italien.

\* \* \*

REVE D'AVANT-GUERRE, par Jacques Desvosges, à la Maison de la *Bonne Presse*, à Paris. —

Sous la forme d'un journal de voyage, M. Jacques Desvosges nous donne, avec sa maîtrise habituelle, le récit des aventures d'un jeune homme réformé par protection, et de convictions religieuses peu profondes, deux causes qui sont de nature à compromettre son mariage. Survient la guerre ; sous la pression des événements, et sollicité par un de ses amis, francaviateur, J. Richard devient, lui aussi, un volontaire, et accomplit de merveilleux exploits, grâce aux nouvelles découvertes de G. Comtal. Il y a dans ce roman des pages très émouvantes, et tout le monde voudra lire la fantastique randonnée du " corbillard aérien ". Pour les veillées d'hiver, ce petit volume est à conseiller ainsi que ceux d'Abel Sibers, de la même série ; à l'intérêt que donnent les romans de J. Verne, s'ajoute ici la note chrétienne, d'où une inappréciable supériorité.

\* \* \*

## TABLES

### 1<sup>o</sup> TABLE DES SOMMAIRES

- JANVIER.** — I Trois professeurs soldats (*René Gautheron*), p. 5. — II Nos traditions orales (*Marius Barbeau*), p. 24. — III Les journaux du front français (*Pierre Chapelle*), p. 34. — IV Indigence (poésie), (*Frère Gilles*), p. 39. — V Conseils (poésie) (*Frère Gilles*), p. 40. — VI Les missionnaires français au début de la colonie (*Benjamin Sulte*), p. 41. — VII A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 58. — VIII Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 75. — IX Notes bibliographiques, (\*\*\*) , p. 80.
- FÉVRIER.** — I Louis Veillot, poète (*François Veillot*), p. 81. — II La civilisation espagnole (*M. Tamisier*), p. 107. — III Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 119. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 145.
- MARS.** — I Aquarelle (*Frère Gilles*), p. 161. — II La traite des Jésuites (*Benjamin Sulte*), p. 162. — III Nos poètes du terroir (*Adolphe Robert*), p. 165. — IV Le beau en architecture (*Frère Martinus*), p. 178. — V La civilisation espagnole (*M. Tamisier*), p. 200. — VI Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 210. — VII A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 221. — VIII Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 238.
- AVRIL.** — I Histoire littéraire du sentiment religieux (*Père Bruno-Marie*), p. 241. — II "Choses vues" à propos de la guerre d'Europe (XIII), (*Jean Desgranges*), p. 259. — III Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 276. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 296. — V Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 312.
- MAI.** — I Alsaciens et Canadiens français (*Antonio Perrault*), p. 321. — II Le problème noir (*Père Louis Lalande*), p. 329. — III Le sang de France au Canada, (*Theulier de Poncheville*), p. 336. — IV "Choses vues" à propos de la guerre d'Europe (XIII), (*Jean Desgranges*), p. 351. — V Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 373. — VI A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 380. — VII Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 397.

JUIN. — I Réception de M. le gouverneur d'Argenson, à Québec (1658) (*Louis-Raoul de Lorimier*), p. 401. — II Histoire littéraire du sentiment religieux en France (*Père Bruno-Marie*), p. 417. — III La civilisation espagnole (*Père Tamisier*), p. 441. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 456. — V Notes bibliographiques (\*\*\*) , p. 472. — VI Tables (\*\*), p. 476.

## 20 TABLE DES CHRONIQUES

### A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER. — La guerre. — Situation de fin d'année. — Elle est peu satisfaisante. — La défection russe. — Un empire qui se désagrège. — L'anarchie. — Gouvernement communard. — Lenine et Trotzky. — Négociations avec l'Allemagne. — Un armistice. — Les pourparlers pour la paix. — En Angleterre. — La lettre de lord Lansdowne. — Sa portée. — L'émotion qu'elle soulève. — Commentaires hostiles de la presse. — Un article sympathique du *Manchester Guardian*. — M. Bonar Law. — M. Winston Churchill. — M. Lloyd George. — Vote de crédits. — Chiffres stupéfiants. — Un discours du premier ministre. — La session du Congrès. — Le discours de M. Wilson. — Au Canada. — Les élections et la situation .....p. 58

FÉVRIER. — Les opérations militaires. — *Statu quo*. — Les négociations russo-allemandes. — La situation russe. — Les propositions germaniques. — Une invite aux Alliés. — Commentaires de la presse anglaise. — Un discours de M. Pichon. — Les déclarations de M. Lloyd George. — Pourquoi l'Angleterre se bat. — Discours de M. Wilson au Congrès. — Les buts de guerre des Etats-Unis. — Un programme en quatorze articles. — Quelques points difficiles. — Une attitude modifiée. — En France. — M. Caillaux sous les verrous. — Clemenceau et l'oeuvre de justice. — Au Canada. — La session provinciale. — A propos de la motion Francoeur. — Le pacte fédéral. — Un bon livre.....p. 145

MARS. — Le désastre russe. — Exigences allemandes. — Velleité de résistance. — Marche en avant des armées allemandes. — Capitulation des démagogues moscovites. — La situation. — Pourquoi le succès des armées franco-britanniques est désirable. — Le discours du président Wilson. — Un acte important. — Sa signification. — Accueil de la presse. — La session anglaise. — Situation difficile du cabinet. — Le conseil de Versailles. — Critiques et attaques. — Intervention de M. Asquith. — Un incident fâcheux. — Démission de sir William Robertson. — Explications de M. Lloyd George. — Rumeurs d'élections. — En France. — L'oeuvre de justice. — Au Canada.....p. 221

- AVRIL. — La grande offensive teutonne. — Une ruée gigantesque. — Recul des Alliés devant l'avalanche. — Jours d'angoisse. — La paix russo-allemande. — Les extorsions germaniques. — Un message de M. Wilson. — Un discours du chancelier Von Hertling. — Toujours de l'audace. — Une réponse de M. Balfour. — Une lettre nouvelle de lord Lansdowne. — Appréciations divergentes. — Le fardeau financier de la guerre. — Chiffres fantastiques. — La mort de John Redmond. — Une victoire de M. Clemenceau. — Document accablant. — L'hypocrisie germanique démasquée. — Au Canada.—La session fédérale, p. 296
- MAI. — La guerre. — La ruée allemande continue. — Son objectif. — Foch généralissime. — La politique en Angleterre. — Nouvelle loi pour accroître le recrutement. — Extension de l'âge militaire. — La conscription et l'Irlande. — Violente opposition. — La situation en Irlande.— Le *Home Rule*. — Rapport de la convention irlandaise. — Un projet de gouvernement autonome. — Le gouvernement va présenter un *bill*.— Clemenceau et le comte Czernin. — Affirmation et démenti. — A propos de pourparlers de paix. — Une lettre de l'empereur d'Autriche.— Immense sensation. — Un point obscur. — Un discours du président Wilson. — Au Canada. — Le suffrage féminin. — Les titres honorifiques .....p. 380
- JUIN. — La guerre. — *Statu quo*. — Préparation d'offensive. — Succès partiels franco-anglais. — L'espoir de la victoire. — Un article important des *Etudes*. — Où sont la justice et le droit. — Une démonstration péremptoire. — Prions pour le triomphe de nos armes. — En Angleterre. — Menace de crise. — Une frasque du général Maurice.— Assaut contre le cabinet. — Une motion de M. Asquith. — Débat mouvementé. — Victoire de M. Lloyd George. — Annonce d'un complot irlando-germanique. — Arrestation de *Sinn-Feiners*. — L'attitude des nationalistes. — Où en est le *Home Rule*? — Au Canada. — Fin de session. — Le budget. — Notre situation financière et commerciale.— Les nouveaux impôts.....p. 456
- B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).
- FÉVRIER. — Le pain (Méditation devant un champ de blé, par Jean Limosin—août 1917). — Le relèvement moral des professions manuelles (Extrait d'un discours de M. René Bazin—2 décembre 1917). — Louis Veuillot et le Père Bailly ou l'*Univers* et la *Croix* (Extrait d'une allocution de Mgr Eyssautier—octobre 1917). — Une grande figure (Analyse d'un article de M. Georges Goyau, sur le cardinal Mercier—19 août 1917). — M. Georges Clemenceau, sa famille, son grand oncle, son portrait au début de son ministère (Les journaux de Paris—décembre 1917). — Une protestation amicale (A propos de quelques exagérations de M. l'abbé Thellier de Poncheville). — La vraie note (D'un article de M. François Veuillot—L'*Action catholique* de Québec, 9 janvier 1918) .....p. 119

## 30 TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

	PAGES
Archives de la province de Québec, 1er volume: <i>Inventaire d'une collection</i> , par M. Pierre-Georges Roy.....	313
Art (De l') à la foi (Jean Thorel), par Albert Bessières.....	399
Attente (L'), par Marcel Dupont.....	318
Barbarie (La) allemande, par Paul Gaultier.....	397
Carnets (Les) d'un officier, par Jean Gounet.....	317
Cattolengo (Le bienheureux), par le Père Guillermin.....	474
Chemin faisant, par M. Ernest Bilodeau.....	316
Chez nos gens, par Adjudtor Rivard.....	314
Clergé (Le) et l'Action sociale, par le Père Joseph-Papin Archambault, s. j.....	316
Colin (Le vénérable) et la Société de Marie, par A. Cathevet.....	473
Conseil (Le) de l'Instruction publique et le Comité catholique, par Boucher de la Bruère.....	313
Croyances (Les) fondamentales, par Mgr Tissier.....	473
Dans les plis du drapeau, par M. Poulin Comtal.....	239
Dieu nous aime, par l'abbé Félix Klein.....	400
Doctrines (La) de vie, par le Père Gillet.....	472
Esprit (L') surnaturel dans les oeuvres, par Mgr Métreau, évêque de Tulle .....	80
Figures et doctrines de philosophes, par Victor Delbos.....	240
Frédéric Mistral, par José Vincent.....	398
Journal d'une Française en Amérique (septembre 1916—juin 1917), par E. Altier.....	317
Liturgie (La) des morts, par M. l'abbé E. Duplessy.....	238
Mon régiment, par Paul Dubrulle.....	319
Oeuvre (L') de Paul Claudel, par Joseph de Tonquédec.....	399
Plein été, par Edith Worthan.....	320
Pour les soldats qui prient, par M. René Bazin.....	239
Principes (Les vrais) de l'éducation chrétienne, par le Père Monfat.....	472
Purgatoire (Le), par L. Rouzic .....	474
Récitations enfantines, par Mlle Idola Saint-Jean.....	316
Renouveau (Le) catholique dans les lettres, par M. l'abbé Jean Laurec .....	238
Retraites de dames, par le chanoine Millot.....	472
Rêve d'avant-guerre, par Jacques Desvosges.....	475
Rêve (Le) et la vie, par Jean Morgan.....	397
<i>Summarium Historiae Ecclesiasticae</i> , par M. Henri Jeannotte.....	312
Témoins (Les) du renouveau catholique, par le Père Mainage.....	398
Tenir, par Max Buteau.....	319
Voie (La) qui monte, par M. Jean Monclère.....	80

## 40 TABLE GÉNÉRALE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

	PAGES
Alsaciens et Canadiens français ( <i>Antonio Perrault</i> ) .....	321
Aquarelle ( <i>Frère Gilles</i> ) .....	161
A travers les faits et les oeuvres ( <i>Thomas Chapais</i> ).....58, 145	
.....221, 296, 380, 456	178
Beau (Le) en architecture ( <i>Frère Martinus</i> ).....	107, 200, 441
Civilisation (La) espagnole ( <i>M. Tamisier</i> ).....	259, 351
"Choses vues" à propos de la guerre d'Europe ( <i>Jean Desgranges</i> )	119
.....	40
Chronique des revues ( <i>Elie-J. Auclair</i> ) .....	417
Conseils (poésie) ( <i>Frère Gilles</i> ).....	39
Histoire littéraire du sentiment religieux ( <i>Père Bruno-Marie</i> )..241,	34
Indigence (poésie) ( <i>Frère Gilles</i> ).....	81
Journaux (Les) du front français ( <i>Pierre-Chapelle</i> ).....	
Louis Veuillot, poète ( <i>François Veuillot</i> ).....	41
Missionnaires (Les) français au début de la colonie ( <i>Benjamin</i>	
<i>Sulte</i> ) .....	472
Notes bibliographiques (***).....80, 238, 312, 397	373
Officiers (Les) d'état-major sous le régime français ( <i>Pierre-Georges</i>	165
<i>Roy</i> ) .....	329
Poètes (Nos) du terroir ( <i>Adolphe Robert</i> ) .....	401
Problème (Le) noir ( <i>Père Louis Lalande</i> ) .....	336
Réception de M. le gouverneur d'Argenson, à Québec (1658) ( <i>Louis-</i>	24
<i>Raoul de Lorimier</i> ) .....	162
Sang (Le) de France au Canada ( <i>Thellier de Poncheville</i> ).....	5
Traditions (Nos) orales ( <i>Marius Barbeau</i> ).....	
Traite (La) des Jésuites ( <i>Benjamin Sulte</i> ).....	
Trois professeurs soldats ( <i>René Gautheron</i> ).....	